

Leg 9 P. 2^a n° 2

DESCRIPTION

DE L'HOTEL IMPÉRIAL

DES INVALIDES

DU

TOMBEAU DE NAPOLÉON I^{ER}

ET DU

CHAR FUNÈBRE DE SAINTE - HÉLÈNE

PAR

LE COLONEL GÉRARD

Secrétaire-général, Archiviste de l'Hôtel.

Publication faite avec l'autorisation spéciale des Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.

Il faut à Napoléon un monument durable comme sa mémoire.

RÉMUSAT.

TROISIÈME ÉDITION.

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES DE BLOT,

Rue de Rivoli, 88, près l'Hôtel-de-Ville.

VA. BHSC. LEG. 09-2 n°0768

1859

β

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

DESCRIPTION

DE L'HOTEL IMPÉRIAL

DES INVALIDES

DU

TOMBEAU DE NAPOLEON I^{ER}

ET DU

CHAR FUNÈBRE DE SAINTE-HÉLENE

PAR

LE COLONEL GÉRARD

Sécretaire-général, Archiviste de l'Hôtel

Publication faite avec l'autorisation spéciale des Ministres de la Guerre
et de l'Intérieur.

Il faut à Napoléon un monument
durable comme sa mémoire.
RÉMUSAT.

—•••—
TROISIÈME ÉDITION.
—•••—

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE **BLOT**

Rue de Rivoli, 58, près l'Hôtel de Ville et la Caserne Napoléon.
1859.



HTCA

U/Bc LEG 9-2 n°768



1>0 0 0 0 2 9 4 6 3 4



UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

Paris, le 20 Février 1853.

COLONEL,

J'ai reçu la notice manuscrite que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sur l'Hôtel des Invalides, et, après l'avoir lue avec intérêt, je ne puis que me montrer favorable au projet que vous avez manifesté de la publier.

Le Ministre de la Guerre,
Signé: DE SAINT-ARNAUD.

Paris, le 27 Avril 1853.

MON COLONEL,

Le Maréchal Ministre de la Guerre a reçu avec beaucoup de plaisir l'exemplaire de votre ouvrage relatif à l'Hôtel des Invalides et du Tombeau de l'Empereur.

Il me charge d'avoir l'honneur de vous remercier en son nom de cet envoi, et de vous féliciter sur le but utile que vous vous êtes proposé en publiant cet ouvrage.

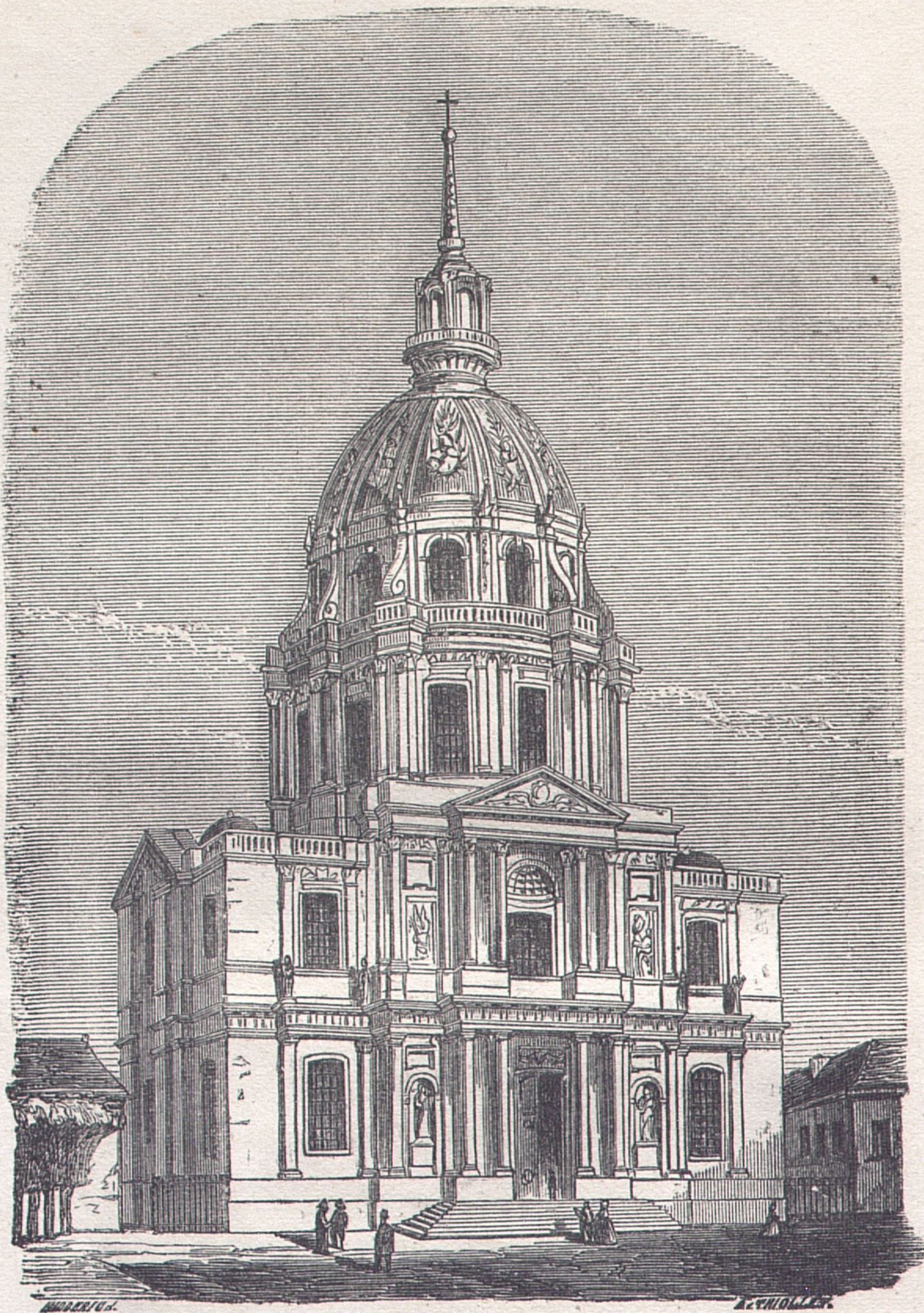
Agréez, etc.

UVA. BHSC. LEC.09-2 n°0768
L'Aide de camp,

Signé: PLACE.

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

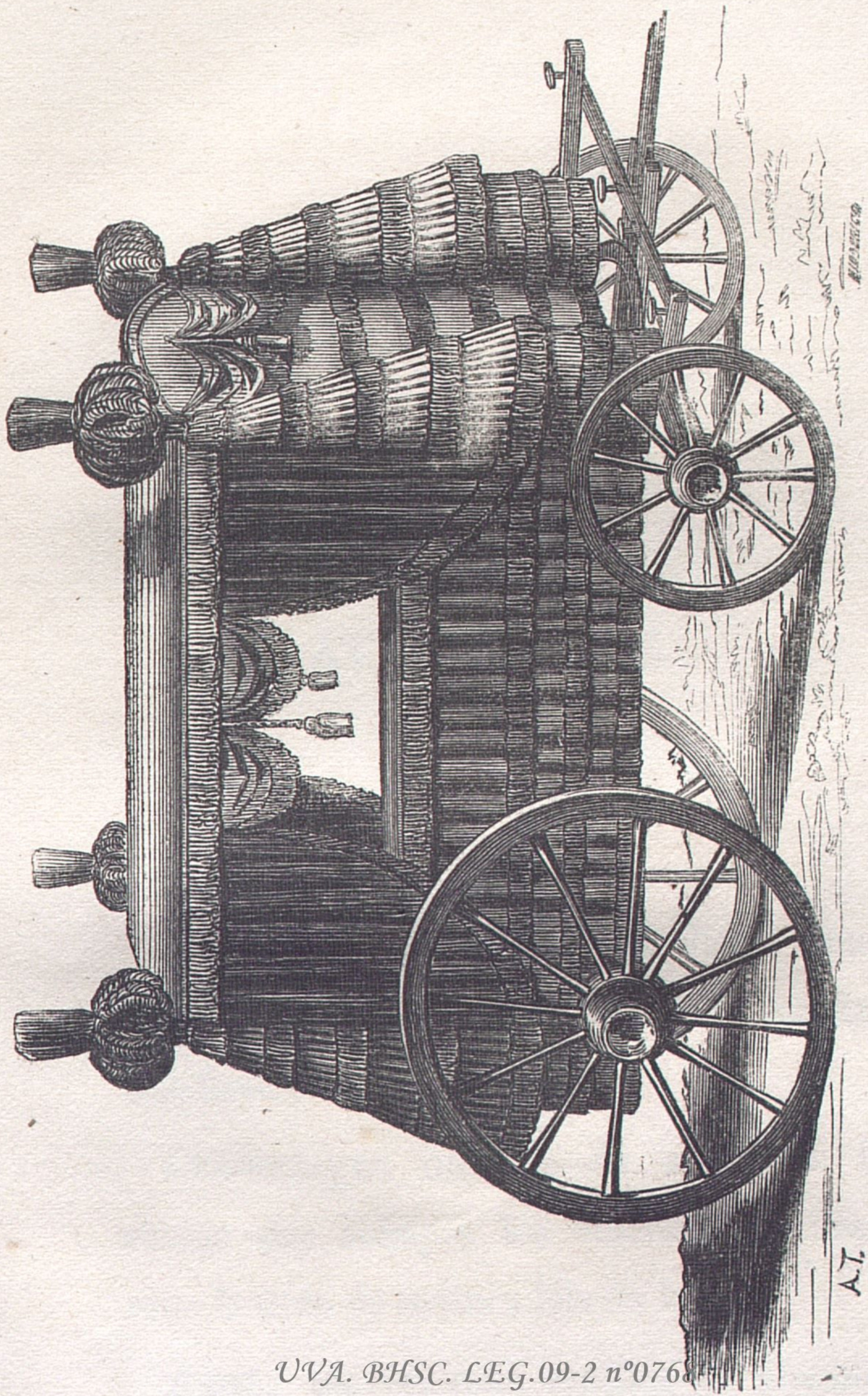
UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768



DOME DES INVALIDES.
UVA. BHSC. LEG. 09-2 n° 0768

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768



CHAR FUNÈBRE DE SAINTE-HÉLÈNE.

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

AVANT-PROPOS.

L'institution des Invalides date, pour ainsi dire, du commencement de la monarchie française.

Charlemagne imagina de mettre à la charge des abbayes les vétérans mutilés, sous le nom de moines laïcs ou lais.

Ainsi, ^{UVA BHSO 656.00.2 v.10768} les vétérans mutilés ou affaiblis

par l'âge eurent, sous les princes-francs, Mérovingiens ou Carlovingiens, une existence qui fut assurée plus tard par l'institution dite des *Oblats*.

L'insuffisance de cette institution devenant chaque jour de plus en plus évidente, en raison de l'accroissement progressif de l'armée, il fallut songer à adopter les mesures susceptibles d'assurer dignement l'existence des hommes mutilés en défendant la patrie.

Philippe-Auguste, vivement frappé de la nécessité d'améliorer la condition des soldats victimes de la guerre, s'occupa le premier de les réunir dans un seul établissement.

Saint-Louis, Charles V, Charles VIII, Louis XII, François 1^{er}, Henri III, Henri IV

et Louis XIII marchèrent dans cette voie.

Enfin, la munificence de Louis XIV fonda l'Hôtel des Invalides pour assurer une existence heureuse aux militaires qui, vieillards mutilés ou infirmes, se trouveraient sans ressources après avoir blanchi sous les drapeaux ou versé leur sang pour la patrie.

Par ordonnance du 15 avril 1670, il annonça la construction de cet établissement, commencé seulement en 1671, sous la direction de Louvois et du célèbre architecte Libéral Bruant.

Les événements politiques qui se sont succédé avec tant de rapidité depuis la fin du siècle dernier et qui ont fait disparaître un si grand nombre d'institutions ont respecté l'œuvre du grand Roi ; et aujourd'hui l'Hôtel des Invalides n'est pas seulement

sanctuaire de la bravoure et une retraite ouverte aux défenseurs de la patrie, il donne asile aux dépouilles mortelles des héros qui ont succombé en combattant pour elle.

Il n'est pas de fondation que la France soit plus fière d'offrir aux respects des étrangers.

Montesquieu, dans sa quatre-vingt-quatrième lettre a dit :

« J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles. Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la terre!

» Quel spectacle de voir assemblées, dans un même lieu, toutes ces victimes de la patrie!

» Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers ^{UVA. BHSC. LEG. 09-2 n°0768} débiles, dans cette retraite,

» observer une discipline aussi exacte que
» s'ils y étaient contraints par la présence de
» l'ennemi ! »

Lorsque la révolution renversa presque toutes les œuvres des gouvernements précédents, elle s'arrêta respectueuse devant l'asile réservé aux serviteurs du pays.

Quel est en effet l'édifice du monde sous les voûtes duquel ait reposé une masse de gloire aussi grande que celle qui s'abrite sous les voûtes du Dôme des Invalides ?

La dernière demeure d'Alexandre-le-Grand disparut vite sous les ruines de Babylone. On ne montre plus le tombeau des Césars. Celui de Charlemagne a été profané à Aix-la-Chapelle. Plus heureux que les trois grands génies dont il a réuni en lui

seul les étonnantes qualités, Napoléon I^{er} vieillira parmi les vétérans de la gloire nationale, et ses dépouilles immortelles commanderont toujours l'admiration.

L'institution des Invalides a pour but de donner au soldat blessé, mutilé ou vieilli dans la carrière des armes, une retraite honorable et assurée, une existence tranquille et douce à la fin de ses jours. C'est une institution que l'Etat entretient dans la vue de payer la dette de l'État, un véritable Panthéon national ouvert à sa gloire militaire.

Ainsi, grandeur nationale, gloire, moralité, utilité, tels sont les mots que l'on pourrait inscrire sur le fronton de l'édifice élevé par Louis XIV.

DESCRIPTION

D'ENSEMBLE

DE L'HÔTEL*.

Sans être un de ces monuments qui commande l'admiration de tous les âges, l'Hôtel des Invalides n'en est pas moins un des beaux édifices de l'Europe moderne.

* Tout ce que l'on trouvera ici se rattachant aux constructions primitives a été extrait, à peu de mots près, des descriptions faites par l'abbé Pérau, publiées en 1756, avec l'approbation et le privilège du Roi.

Son caractère est grave comme sa destination.

De larges abords, des proportions remarquables, un ensemble d'un effet éminemment majestueux, une certaine unité noble, une ornementation sévère lui assurent une place élevée dans l'esprit des connaisseurs.

Pour bien comprendre le plan général de l'Hôtel, il faut dire d'abord qu'il forme un vaste bâtiment parallèle à la Seine, présentant au nord, sur un beau jardin extérieur, une façade dont le développement est d'environ deux cent-dix mètres. Derrière cette façade sont cinq cours entourées de bâtiments d'habitations qui se communiquent entre eux.

Au centre, la cour d'Honneur, dans laquelle se trouve le portail de l'église : sur les côtés sont les cours d'Austerlitz, de la Valeur, d'Angoulême, de la Victoire.

Sur le prolongement des bâtiments dont nous venons de parler, Louis XV fit élever, en 1749, un autre bâtiment destiné aux logements des officiers de différents grades, dont

l'étendue est de cent-trente mètres de largeur. Il n'a qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage.

En face de ce corps de logis, dit *Bâtiment neuf*, se trouve une promenade pour les aveugles, bordée de petits jardins cultivés par les Invalides.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE.

ESPLANADE.

Une Esplanade, n'ayant pas moins d'un demi-kilomètre de longueur sur deux cent-cinquante mètres de largeur, précède l'entrée de l'Avant-Cour de l'Hôtel, depuis la Seine jusqu'à la grille principale ; cette Esplanade est divisée au milieu par une grande avenue formant demi-lune aux extrémités, divisée elle-même transversalement par deux allées formant une division de six quadrilatères semés de gazon et entourés de grilles en fer. Cette Esplanade présente en outre, des deux côtés de ces quadrilatères, une promenade plantée d'arbres. D'où il suit que, de son milieu et du point le plus rapproché de la Seine, rien n'est plus majestueux que le

coup-d'œil que présente l'Hôtel Impérial des Invalides.

AVANT-COUR.

L'Avant-Cour est défendue par un fossé d'environ trois mètres de profondeur sur six mètres de largeur; au milieu est l'entrée qui est fermée par une grille surmontée des armes de France, ayant à droite et à gauche deux pavillons servant de corps de garde.

Vient ensuite un superbe jardin, divisé en six parties triangulaires, par cinq belles allées, dont trois charretières conduisant : l'une à la grande porte d'entrée de la cour d'Honneur; les deux autres aux portes latérales qui donnent entrée aux cours d'Angoulême, de la Victoire, d'Austerlitz et de la Valeur.

Enfin, à droite et à gauche de cet Avant-Cour, s'étendent de petits jardins que les militaires invalides se plaisent à cultiver.

BATTERIE-TROPHÉES.

Après la révolution de 1830, sur la propo-

sition de M. le maréchal Clausel, commandant l'armée d'Afrique, fut rendue l'ordonnance du 9 octobre 1830, qui donne à l'Hôtel des Invalides vingt-quatre pièces en bronze, de forme parfaite et de dimension colossale, pour y être placées comme un trophée parlant d'une glorieuse campagne.

La batterie placée à droite et à gauche de la grande grille d'entrée, destinée à annoncer à la capitale des faits et événements remarquables, est composée aujourd'hui de dix-huit bouches à feu, savoir :

D'un canon autrichien du calibre de 48, fondu à Vienne en 1681, recevant le feu par le derrière de la culasse. Autour du collet sont des feuilles de chêne et des glands en relief entrelaçant des L. Sur la volée est un aigle se précipitant, les ailes déployées, sur un dauphin auquel il enfonce ses serres dans le flanc et son bec dans la tête, avec cette devise :

Eximam aut mergor (vaincre ou mourir) ;

D'un canon de 27, également autrichien, portant l'inscription :

UVA. BHSC. LEG. 09-2 n°0768
Fortes fortuna juvat auxiliante Deo

Sur la volée se trouve un oiseau, les ailes déployées, avec cette autre devise traduite de l'allemand :

*Dès que mon chant dans les airs retentit, les murailles
par moi sont renversées ;*

D'un canon du calibre de 33, fondu à Venise en 1708, en présence du roi de Danemarck. Il porte les armes de la République et le lion de Saint-Marc tenant le livre d'or ouvert ;

De huit canons prussiens qui faisaient partie des deux mille trois cent trente-trois bouches à feu russes et autrichiennes évacuées de Vienne sur Strasbourg, après la bataille d'Austerlitz gagnée sur les armées réunies de Russie et d'Autriche.

Ces pièces ont été fondues à Berlin en 1708 par ordre de Frédéric I^{er}, le dernier des Electeurs de Brandebourg et le premier roi de Prusse. Chacune d'elles est dédiée à l'un des Electeurs dont l'effigie, en pied et en relief, se trouve placée sur la volée.

Ces canons, qui étaient primitivement au nombre de douze, ce qui les avait fait

appeler les douze apôtres, furent enlevés par les Autrichiens après leur entrée à Berlin, à la suite de la bataille de Goërlitz, en 1757.

Par un acte de vrai vandalisme trois de ces belles pièces, dont l'ensemble formait un monument historique, unique dans son genre, ont été fondues lors du blocus de Strasbourg, en 1814, pour en faire de la monnaie obsidionale ;

De deux canons hollandais, du calibre de 24, provenant de la citadelle d'Anvers ;

De deux canons français, également de 24, qui ont fait partie de la batterie de brèche devant Constantine en 1837 ;

D'une couleuvrine wurtembergeoise, du calibre de 12, légère et élégante et de la plus grande beauté. La volée cannelée en hélice est entourée d'un serpent de grandeur naturelle. On y remarque la statue du prince armé de pied en cape, avec les initiales F. H. Z. W. et les statuettes de l'Espérance, la Justice, la Foi, la Prudence et la Force. Les anses et le bout de culasse sont formés par des figurines qui s'étreignent ;

Enfin, de deux mortiers algériens de 12

pouces, avec cette inscription en arabe :

Fondues par l'ordre de Méhemed Pacha, à qui Dieu rend facile tout ce qu'il entreprendra.

Il existe en outre des bouches à feu qui forment la Batterie-Trophées, seize canons de gros calibre des vingt-quatre venus d'Afrique par suite de l'ordonnance précitée du 9 octobre 1830.

Ces canons ont été fondus à Alger entre l'année de l'Égire 1188 à 1193 (1775 à 1780), sous le règne du Sultan Abdul Hamed, pendant que Méhemed Pacha Ben Osman était dey de la régence. Ils sont couverts d'inscriptions en arabe et en turc.

Sur la culasse de la plupart on voit l'inscription suivante :

Il a été fait, sous le règne du Sultan des Sultans, du maître des rois de l'Orient et de l'Occident, du Sultan Abdul Hamed Khan, de la famille d'Osman, fils de Admed-Khan à Djezair (Alger) l'orientale, la bien défendue par ordre de celui que tous les doigts désignent aux regards, Méhemed Pacha, fils d'Osman ; que le Roi (Dieu), source de tous les bienfaits, lui accorde son aide !

Ces bouches ^{UVA BHSC LEG 09-2 n°0768} à feu, prises à Alger en

1830, qu'on voit à droite et à gauche de la grille d'entrée, n'ont de remarquable que leur calibre et beaucoup d'enfoncements de métal causés par des coups de boulets.

GRANDE FAÇADE.

La façade principale de l'Hôtel se fait remarquer par ses belles et grandes proportions et par le caractère de solidité qu'elle offre dans son ensemble.

Le vaste soubassement qui lui sert de base et les pavillons avancés aident beaucoup à sa décoration.

Celui du milieu est l'entrée principale de l'Hôtel. De chaque côté de la baie sont des piédestaux et colonnes de l'ordre ionique supportant un grand arc décoré de trophées d'armes ; dans cet arc est un grand bas-relief représentant la statue équestre de Louis XIV, ayant à ses côtés la Justice et la Prudence. Ce bas-relief exécuté par Guillaume Coustou, sculpteur célèbre, a été détruit dans le

cours de la révolution : il a été rétabli par Cartelier et inauguré le 24 août 1816. Sur le piédestal on lit cette inscription :

*Ludovicus Magnus,
Militibus, regali munificentia,
In perpetuum providens,
Has ædes posuit
An 1675.*

Aux côtés de la grande porte d'entrée sont les statues de Mars et de Minerve, et au-dessus la tête d'Hercule, en marbre blanc, également de Guillaume Coustou.

La façade présente trois étages de croisées au-dessus du rez-de-chaussée dont les ouvertures sont en arcades.

L'attique au-dessus du grand entablement est éclairé par des lucarnes formant des trophées.

Les grands pavillons des extrémités sont couronnés par un trophée placé sur attique formé de deux baies : ils sont en outre couronnés par une terrasse carrée entourée de balcons.

Aux angles de ces pavillons sont quatre piédestaux sur lesquels on a placé, en 1800, quatre statues en bronze qui autrefois décoraient le piédestal de l'ancienne statue de Louis XIV à la place des Victoires. Ces figures désignent les nations dont la France a triomphé. Elles sont de Desjardins.

Par l'avant-corps du milieu on entre dans un grand et magnifique vestibule orné de colonnes, qui conduit à la cour d'Honneur.

COUR D'HONNEUR.

En entrant dans cette cour, on y remarque ses lignes pures, correctes et grandioses, véritable chef-d'œuvre de dessin, tant par sa régularité que par la noblesse de ses proportions.

Elle est entourée de quatre grands corps de bâtiments ; dans les angles sont des pavillons avancés.

Toutes les façades sont décorées de deux étages d'arcades en portique couronnés d'un entablement ; l'étage supérieur est terminé

par des lucarnes en œil-de-bœuf ornées de trophées. A chaque angle est un groupe de coursiers foulant aux pieds les attributs de la guerre.

Le corps de bâtiment au fond de la cour, en face de l'entrée, se distingue encore par le portail de l'église, composé de deux ordres d'architecture ionique et composite.

Il est couronné d'un fronton renfermant dans son tympan un cadran orné de renommées.

La toiture est surmontée d'un petit campanile.

Dans l'ordre du milieu, au premier étage, on a placé la statue de Napoléon I^{er}. C'est le modèle en plâtre qui a servi à couler celle qui couronne la colonne de la place Vendôme.

L'horloge à équation, placée dans la galerie en 1781, mérite de fixer l'attention. C'est un des plus beaux ouvrages de Lepaute : on peut en apercevoir le mécanisme à travers un vitrage.

LES DEUX ÉGLISES

(L'une est celle dite de **Saint-Louis**, l'autre
le Dôme.)

ÉGLISE dite de **S^t-LOUIS**

CONSTRUITE

Sur les dessins de **LIBERAL BRUANT.**

Au fond de la cour d'Honneur se trouve l'entrée de l'église dont l'extrémité sud aboutit au Dôme. On y pénètre par le portail dont il vient d'être parlé.

L'intérieur de cette église comprend une grande nef et deux bas-côtés; sa longueur est d'environ soixante-dix mètres sur vingt-deux de largeur. Elle est divisée par des

arcs-doubleaux ornés de rosaces, de fleurs de lys et de couronnes, la voûte est pénétrée par des ouvertures demi-porche. Son élévation se compose de neuf arcades communiquant de la nef aux bas-côtés, et au-dessus desquelles se trouve une galerie interposée servant de tribune, défendue par un appui à balustrade ; sur les pilastres de ces arcades sont adossées des colonnes ornées de chapiteaux corinthiens supportant un riche entablement servant d'appui à la voûte.

La grande porte d'entrée est surmontée d'un jeu d'orgues d'une remarquable exécution.

Trente-six fenêtres éclairent les bas-côtés et les tribunes au-dessus.

La voûte de l'arcade est ornée de différents symboles de la religion, en bas-reliefs. Dans une bordure ronde, qui est sous la clé, se trouve un triangle rayonnant au milieu duquel on voit le nom *Jehova* ; le triangle, symbole de la Sainte-Trinité, a pour accompagnement des anges prosternés à ses côtés.

Dans deux autres bordures ovales, qui sont auprès des impostes remarquables de

l'arcade, on voit de chaque côté des trophées d'armes au milieu desquels sont des boucliers portant les armes de France. Deux bordures plus hautes que larges, qui sont entre les trois précédentes, contiennent, l'une la figure de l'Arche-d'Alliance, et l'autre la figure du Saint-Sacrement. Quatre grands chandeliers d'autel sont représentés aux côtés de ces bas-reliefs dans les bordures particulières. Un compartiment de cadres sert à tous ces ornements.

La chaire est en marbre blanc veiné, rehaussée de parties d'or.

Le socle circulaire est parsemé d'étoiles en bronze doré.

L'appui est orné de bas-reliefs en cuivre doré représentant des sujets religieux.

Au-dessus de cet appui s'élèvent quatre colonnes en marbre, avec chapiteaux, bases et ornements en bronze qui soutiennent un abat-voix doré.

Entre les deux colonnes du fond, sur des rayons d'or, est ciselée une table de la Loi divine.

On monte à cette chaire par deux esca-

liers en marbre, placés de chaque côté du pilastre et garnis d'une balustrade en fer poli, avec partie dorée.

L'Eglise est séparée du chœur par une magnifique grille en fer poli; elle est enrichie d'ornements en bronze doré.

DRAPEAUX-TROPHÉES.

Des quinze cents drapeaux ou étendards pris sur les champs de bataille par nos armées, guidées par le génie de Napoléon pendant les guerres de la République et de l'Empire, qui existaient à l'Hôtel après la campagne de 1814, cinquante-quatre seulement, conquis à la bataille d'Austerlitz et destinés à orner le tombeau de l'Empereur, ont été sauvés; les autres ont été brûlés et détruits, dans la crainte que les alliés ne vinssent les enlever. Parmi ces destructions s'est trouvée l'épée du grand Frédéric, le sabre de Latour-d'Auvergne, et une foule d'autres trophées dont on ne regrettera jamais assez la perte.

Les deux cents et quelques drapeaux, étendards et pavillons appendus aujourd'hui aux voûtes de l'église proviennent de nos dernières guerres en Afrique, dans le Maroc, au Mexique, etc., etc.

DESCRIPTION

DES

Monuments élevés à la Mémoire des
Gouverneurs de l'Hôtel.

Sur le pilastre à droite, en entrant dans la nef, se trouve celui du comte de Guibert, lieutenant-général, décédé gouverneur des Invalides : il se compose d'un piédestal surmonté d'un obélisque en marbre blanc veiné, sur le milieu duquel est un trophée formé d'un bouclier orné d'une tête de Méduse,

croisé avec une épée nue; le tout surmonté d'une couronne de lauriers et appendu par une écharpe à une patère.

Ce trophée est en bronze, couleur antique et partie dorée.

Sur le piédestal est gravée l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE CHARLES BENOIT, COMTE DE GUIBERT,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI,
GRAND'-CROIX DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS,
GOUVERNEUR ET INSPECTEUR DES INVALIDES,
DÉCÉDÉ EN CET HOTEL, LE 8 DÉCEMBRE 1786.

CE MONUMENT SIMPLE ET PIEUX
A ÉTÉ CONSACRÉ PAR SA VEUVE ET SES ENFANTS,
AVEC LA PERMISSION DU ROI.

En face, sur le premier pilastre de gauche, se trouve celui élevé par le conseil d'administration de l'Hôtel à la mémoire du duc de Coigny.

Il est construit en marbre blanc veiné de la largeur des pilastres et décoré, de chaque côté, de deux grandes lances au fer desquelles sont attachés deux sabres renversés supportant une guirlande de cyprès; au-dessus de cette guirlande sont, en bronze, les armoi-

ries du maréchal. Dans la partie inférieure se lit une inscription ainsi conçue :

LE GRAND CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'HOTEL,
DE L'ASSENTIMENT DE SON EXCELLENCE LE MINISTRE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA GUERRE,
A VOTÉ CE MONUMENT
A LA MÉMOIRE
DE SON EXCELLENCE LE MARÉCHAL
DUC DE COIGNY,
GOUVERNEUR DE L'HOTEL,
Y DÉCÉDÉ, LE 21 MAI 1821.

Sur le deuxième pilastre, du même côté, on voit celui du maréchal comte de Lobau qui consiste en une tablette en marbre blanc veiné, ornée de moulures au pourtour, posée sur un socle décoré d'une corniche, au-dessus de laquelle est placé le blason du maréchal. Sur cette table sont une épée et deux couronnes ornées de feuillages de chêne en bronze doré.

On y lit l'inscription suivante:

GEORGE MOUTON,
COMTE DE LOBAU, NÉ A PHALSBOURG,
LE 21 FÉVRIER 1770.
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 26 NOVEMBRE 1838.

Sur les troisième et quatrième pilastres, du même côté, sur une tablette en cuivre,

sont gravés les noms des maréchaux de France et des officiers généraux dont les dépouilles mortelles sont déposées dans le caveau de l'église.

Sur le cinquième pilastre, du même côté, est le monument du maréchal Moncey. Il consiste en une tablette de marbre blanc veiné posée sur un socle; sur cette tablette se trouve, taillé en relief, le portrait du maréchal, entouré de feuilles de chêne et de laurier, à la jonction desquelles sont deux bâtons de maréchal en croix et la croix de la Légion-d'Honneur.

Au-dessus de ce portrait on lit :

BON-ADRIEN JANOT DE MONCEY,

Et au-dessous :

DUC DE CONÉGLIANO,
NÉ A PALISSE (DOUBS),
LE 31 JUILLET 1754,
VOLONTAIRE EN 1768,
COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE
DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES, EN 1794,
CONTRAIT L'ESPAGNE A LA PAIX.
MARÉCHAL DE FRANCE, EN 1804,
PAIR DE FRANCE,
GOUVERNEUR DES INVALIDES, EN DÉCEMBRE 1833,
DÉCÉDÉ
A L'HOTEL DES INVALIDES, LE 20 AVRIL 1842,
OU IL REPOSE EN PAIX. 768

Sur le cinquième pilastre de droite, en face du maréchal Moncey, se trouve celui élevé à la mémoire du maréchal Oudinot qui consiste en une tablette de marbre blanc veiné posée sur un socle. Sur cette tablette existe le portrait, en relief, du maréchal entouré d'une guirlande de feuilles de chêne, entrelaçant deux bâtons de maréchal en croix, et une guirlande avec rosace, sous laquelle se trouve la grand'-croix de la Légion-d'Honneur.

Au-dessus du portrait on lit :

CHARLES-NICOLAS OUDINOT, DUC DE REGGIO.

Et au-dessous :

NÉ A BAR-LE-DUC, LE 26 AVRIL 1767.
CHEF DU TROISIÈME BATAILLON DE LA MEUSE, EN 1799,
COMMANDANT EN CHEF
LES GRENADIERS ET VOLTIGEURS RÉUNIS, EN 1803,
MARÉCHAL DE FRANCE, EN 1809,
MINISTRE D'ÉTAT ET PAIR DE FRANCE, EN 1814,
COMMANDANT EN CHEF
LES GARDES NATIONALES DE LA SEINE, EN 1815,
GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, EN 1840,
GOUVERNEUR DES INVALIDES, EN 1842,
MORT A L'HOTEL, LE 17 SEPTEMBRE 1847.

PRIEZ POUR LUI.

Sur le sixième pilastre de droite, une table de marbre blanc veiné forme le monument

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

de M. le baron d'Espagnac; sur cette table sont gravées des armoiries avec cette inscription :

LE BARON D'ESPAGNAC DE HUGUET DAMARRIT,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL,
GRAND'-CROIX DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS,
GOUVERNEUR DES INVALIDES, DE 1766 A 1782.
IL FUT LE COMPAGNON D'ARMES, L'AMI ET L'HISTORIEN
DU MARÉCHAL DE SAXE;

ÉRIGÉ PAR SON FILS ET SON PETIT-FILS,
LES COMTE ET BARON D'ESPAGNAC.

Sur le pilastre à gauche, en face du baron d'Espagnac, se trouve celui du maréchal Jourdan. Il est en marbre blanc, surmonté des armes du maréchal, et, de chaque côté, un flambeau cinéraire renversé.

Au-dessous, on lit l'inscription suivante :

ICI REPOSENT LES CENDRES
D'UN BON FRANÇAIS, D'UN BON SOLDAT
ET D'UN EXCELLENT PÈRE DE FAMILLE
J.-B. JOURDAN,
MARÉCHAL, PAIR DE FRANCE,
DÉCÉDÉ GOUVERNEUR DES INVALIDES,
LE 29 NOVEMBRE 1833.

Sur le septième pilastre, à gauche, se trouve le monument élevé à la mémoire du duc de Padoue. Il consiste en une tablette de marbre blanc sur lequel est taillé en relief le portrait du duc.

Au-dessous, on lit l'inscription suivante :

JEAN-THOMAS ARRIGHI, DE CASANOVA,
DUC DE PADOUE,
GRAND'-CROIX DES ORDRES DE LA LÉGION-D'HONNEUR
ET DE LA RÉUNION.

NÉ A CORTÉ, LE 8 MARS 1778,
MORT A PARIS, LE 22 MARS 1853.
SOUS-LIEUTENANT, EN 1796,
COLONEL DES DRAGONS DE LA GARDE IMPÉRIALE, EN 1806,
GÉNÉRAL DE DIVISION, EN 1809,
COMMANDANT UN CORPS D'ARMÉE, EN 1813,
GOUVERNEUR DE LA CORSE, EN 1815,
REPRÉSENTANT DE LA CORSE A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
EN 1849,
SÉNATEUR, EN 1852,
GOUVERNEUR DE L'HOTEL IMPÉRIAL DES INVALIDES.
CHACUN DE SES GRADES FUT GAGNÉ SUR
LE CHAMP DE BATAILLE.

SALAHIR (ÉGYPTE), SAINT-JEAN D'ACRE,
MARENGO, WESTINGEN, FRIEDLAND,
SOMA-SIERRA, BÉNÉVENTE, ESSLING,
WAGRAM, LEIPZICK
ET ROMAINVILLE.

PRIEZ POUR LUI.

CAVEAU DE L'ÉGLISE.

Jusqu'en 1788, les gouverneurs et plusieurs des hauts fonctionnaires de l'Hôtel ont

jouï du privilège d'être inhumés dans le caveau de l'église; mais une décision ministérielle du 8 mars de cette année avait établi qu'à l'avenir personne ne serait plus enterré dans ce caveau; décision virtuellement abrogée par les inhumations suivantes :

En l'an viii, le corps du vicomte de Turenne a été extrait du Musée des Monuments français et transféré à l'Hôtel des Invalides.

En l'an xii, inhumation des restes du général Berruyer, gouverneur de l'Hôtel.

En 1810, dépôt provisoire du corps du maréchal Lannes, duc de Montebello, tué d'un coup de canon à la bataille d'Essling, le 22 mai 1809.

En 1812, inhumation du général Lariboissière, mort dans la retraite de Russie.

En 1812, dépôt du cœur du général Eblé, mort dans la retraite de Russie.

En 1812, dépôt du cœur du général Baraguay-d'Hilliers, mort à Berlin en 1812.

En 1813, inhumation du corps du maréchal Bessières, duc d'Istrie, tué d'un coup de canon au combat de Weissenfel, le 1^{er} mai 1813.

En 1813, inhumation du corps du grand maréchal du palais, Duroc, duc de Frioul, tué à la bataille de Bautzen le 22 mai 1813.

En 1817, le cœur du général d'Hautpoul, tué à la

bataille d'Eylau, a été transféré de l'Hôtel de la Légion-d'Honneur aux Invalides.

En 1818, translation du cœur du général Bisson, pris aussi à l'Hôtel de la Légion-d'Honneur.

En 1821, inhumation des restes mortels du maréchal duc de Coigny, gouverneur de l'Hôtel.

En 1823, dépôt du cœur du général de Conchy, décédé devant Pampelune le 26 août 1823.

En 1829, translation du cœur du général Kléber, général en chef de l'armée d'Egypte, assassiné au Caire le 14 juin 1800.

En 1833, inhumation des restes mortels du maréchal Jourdan, mort gouverneur de l'Hôtel le 23 novembre 1833.

En 1836, réception et placement du cercueil renfermant le corps du maréchal Mortier, duc de Trévise, et de ceux des treize autres victimes de l'attentat du 28 juin 1835, savoir :

De la Chasse de Vérigny, maréchal de camp,

Rieussec, colonel de la garde nationale;

Raffé, colonel de la garde nationale;

Villatte, capitaine d'artillerie;

Prudhomme, sergent de la garde nationale,

Ricard, grenadier de la garde nationale;

Léger, ingénieur;

Benetter, grenadier de la garde nationale;

Labreuste, receveur des contributions;

Juglar, employé dans le commerce;

Ardouin, journalier;

Femme Langoral;

M^{lle} Remi.

En 1837, inhumation des restes mortels du général comte Denys de Damrémont, tué d'un boulet de canon, devant Constantine, le 18 octobre 1837.

En 1838, inhumation des dépouilles mortelles du maréchal Mouton, comte de Lobau, commandant en chef de la garde nationale de Paris, décédé le 26 novembre 1838.

En 1842, inhumation des restes mortels du maréchal Moncey, duc de Conégliono, gouverneur des Invalides, décédé le 20 avril 1842.

En 1846, inhumation des restes mortels du maréchal comte Valée, décédé le 15 août 1846.

En 1846, inhumation des restes mortels du baron Duperré, amiral et pair de France, décédé en novembre 1846.

En 1847, translation des restes mortels du maréchal Serrurier, ancien gouverneur des Invalides.

En 1847, translation des restes mortels des deux grands maréchaux du palais, Bertrand et Duroc, dont les cénotaphes sont placés à droite et à gauche de l'entrée du tombeau de Napoléon.

En 1847, inhumation des restes mortels du maréchal marquis de Grouchy, décédé en juin 1847.

En juin 1847, inhumation du corps du maréchal Oudinot, duc de Reggio, gouverneur des Invalides, décédé le 17 septembre 1847.

En 1848, dépôt de l'urne contenant le cœur de Vauban.

En 1848, dépôt du cœur du général de division

UVA. BHSC. LEG. 09-2 n°0768

Négrier, blessé mortellement dans les journées néfastes du mois de juin 1848.

En 1848, inhumation des restes mortels du général de division Duvivier, blessé malheureusement dans les journées de juin.

En 1849, inhumation des restes mortels du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, décédé le 10 juin 1849.

En 1849, inhumation des restes mortels du maréchal comte Molitor, gouverneur des Invalides, décédé le 28 juillet 1849.

En 1851, eu égard aux nobles souvenirs qui se rattachent à M^{me} de Villelume, née de Sombreuil, le Ministre a décidé que son cœur serait transféré d'Avignon dans le caveau de l'église de l'Hôtel où il se trouve maintenant.

En 1851, inhumation des restes mortels du maréchal Dode de la Brunerie, décédé en mars 1851.

En 1851, inhumation des restes mortels du maréchal comte Sébastiani, décédé en juillet 1851.

En 1852, inhumation des restes mortels du maréchal comte Gérard, décédé le 22 juillet 1852.

En 1852, inhumation des restes mortels du comte Exelmans, maréchal de France, grand chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur.

En 1853, inhumation des restes mortels du général de division Arrighi de Casanova, duc de Padoue, gouverneur des Invalides, décédé le 22 mars 1853.

En 1854, inhumation des restes mortels du maréchal de Saint-Arnaud, commandant en chef de l'armée d'Orient, décédé le 29 septembre 1854.

ÉGLISE NOUVELLE du DÔME,
construite sur les dessins et sous la direction
DE JULES-HARDOUIN MANSARD.

L'Église du Dôme, éclatante de peintures magnifiques à l'intérieur, étincelante de dorures à l'extérieur, que l'on regarde avec raison comme un des plus riches travaux d'architecture qu'il y ait au monde, forme un ensemble tout-à-fait digne de l'institution.

La façade principale du Dôme, sous laquelle se trouve le tombeau de Napoléon I^{er}, est au midi, faisant face à la place Vauban. Elle est précédée d'une vaste cour dans laquelle on entre par une magnifique grille en fer appuyée aux deux pavillons qui indiquent les deux extrémités.

C'est au milieu de la place Vauban que l'on peut plus particulièrement se rendre compte des riches détails et contempler l'ensemble de l'incomparable monument dû au génie du célèbre Mansard.

Cette entrée franchie, on arrive dans ce

Temple de la Mort et de la Gloire en foulant aux pieds de magnifiques mosaïques du temps de Louis XIV, restaurées avec autant de soin que de talent.

A droite et à gauche, on aperçoit les monuments de nos capitaines Turenne et Vauban.

Le Dôme, à cause de son étendue, est soutenu, au milieu, par quatre gros piliers, séparés chacun d'une baie percée en diagonale, afin de pouvoir découvrir du point du centre les quatre chapelles de forme circulaire, séparées les unes des autres par une croix grecque dont les parties, à peu près égales, sont construites au midi, à l'orient, à l'occident et au nord. Les pilastres, appliqués contre ces piliers, ainsi que les huit colonnes formant avant-corps, sont de l'ordre corinthien, cannelées et exécutées avec une rare perfection.

Les voûtes de la nef du Dôme forment quatre arcades, dans les pendentifs desquelles sont autant de tableaux représentant les quatre Evangélistes dans des bordures de plomb doré.

Ces tableaux sont de Charles Delafosse, élève de Lebrun.

Les pendentifs sont couronnés d'un entablement, attique et mosaïque, orné de médaillons en bas-reliefs représentant ceux de nos rois ci-après dénommés :

Clovis, par Bosio ;
Dagobert, par Tannay ;
Pépin-le-Bref, par Cartelier ;
Charlemagne, par Rutxhiet ;
Louis-le-Débonnaire, par Bosio ;
Charles-le-Chauve, par Cartelier ;
Philippe-Auguste, par Tannay ;
Saint-Louis, par Rutxhiet ;
Louis XII, par Tannay ;
Henri IV, par Rutxhiet ;
Louis XIII, par Bosio ;
Louis XIV, par Cartelier.

Ces portraits, qui avaient été détruits dans le cours de la révolution, ont été rétablis, sauf celui de Childebert qui a été remplacé par celui de Pépin-le-Bref.

La frise attique sert de soubassement au tambour garni de vingt-quatre pilastres engagés, d'ordre composite accompli, entre lesquels sont douze baies de croisées éclai-

rant le tambour du Dôme ; elles sont ornées de riches chambranles avec consoles d'où pendent des guirlandes.

Les pilastres servent à porter le dernier entablement de la première voûte, d'où s'élèvent en coupe des arcs-doubleaux, lesquels répondent aux pilastres de dessous ; ils sont ornés de caissons remplis de roses-ornements, encadrés d'un riche boudin garni d'oves.

Les panneaux entre les arcs-doubleaux, au-dessus des vitraux, sont décorés de douze tableaux développant dix mètres de hauteur sur trois mètres de largeur au bas de la coupe. Ils représentent les douze apôtres :

- Saint Pierre, prince des apôtres ;
- Saint Paul, apôtre ;
- Saint André, apôtre ;
- Saint Jacques, apôtre ;
- Saint Barthélemy, apôtre ;
- Saint Mathias, apôtre ;
- Saint Simon, apôtre ;
- Saint Judes, apôtre ;
- Saint Jean, évangéliste et apôtre,
- Saint Thomas, apôtre ;
- Saint Philippe, apôtre ;
- Saint Jacques, le mineur, apôtre ;

La corniche couronnant la coupe a, sous son larmier, un gros cordon orné de pampres de vignes.

L'ouverture circulaire de cette coupe, en hauteur, est de quatorze mètres soixante-cinq centimètres, à travers laquelle on découvre une seconde voûte ou coupole dans laquelle sont des jours pratiqués avec art. C'est dans cette dernière voûte qu'on a placé le grand morceau de peinture qui couronne l'ensemble de toutes les beautés de ce monument. Le peintre y a représenté Saint-Louis, revêtu des ornements de la royauté, entrant dans la gloire et présentant à Jésus-Christ, environné de ses anges, l'épée avec laquelle il a triomphé des ennemis du nom chrétien.

Ce riche tableau est de la plus grande et de la plus admirable exécution ; c'est un des chefs-d'œuvre du célèbre Charles Delafosse.

Ici nous remarquerons, comme nous l'avons déjà dit, la beauté du pavé en marbre de ce Dôme, la disposition en est admirable ; la partie comprise sous le Dôme, qui a subi quelques changements par suite de l'érec.

tion du tombeau de l'empereur Napoléon, se trouve à 1 mètre au-dessous du sol des chapelles latérales, auxquelles on arrive par un emmarchement circulaire composé de sept marches en marbre blanc de Carrare.

TOMBEAU DU MARÉCHAL VAUBAN.

Dans l'emplacement de l'autel, dit *de la Sainte-Vierge*, on a élevé, en 1807, un monument au maréchal Vauban, l'un des hommes de guerre les plus célèbres du règne de Louis XIV, le créateur du génie militaire en France, et dont la vie entière fut employée à la gloire et à la défense de son pays; ce sarcophage est ainsi composé :

Un piédestal en marbre rouge de Flandre en forme la base ; il est surmonté d'un autre sarcophage en marbre noir, au-dessus duquel est Vauban, représenté à demi-couché sur plusieurs volumes de ses œuvres. Au milieu de trophées de drapeaux s'élève une colonne en obélisque héraldique en marbre noir, et au-dessus, sur le devant du sarcophage, est un cartouche ou blason aux armes du maréchal.

De chaque côté de ce tombeau sont deux figures allégoriques : la Science et la Guerre, dues au ciseau d'Étex. Sur le soubassement on lit cette inscription : VAUBAN.

Cette chapelle qui a onze mètres trente-six centimètres de profondeur sur douze mètres de longueur et dix-huit mètres de hauteur communique par deux arcades aux chapelles Saint-Ambroise et Saint-Augustin.

Au-dessus de la première de ces arcades est un bas-relief représentant Saint-Louis, ordonnant la construction des Quinze-Vingts.

Au-dessus de l'arcade qui mène à la chapelle Saint-Augustin, on voit la prise de Damiette.

Ce bas-relief est de Simon Hurtrelle.

Les deux figures de femmes qui sont placées dans l'archivolte de la fausse baie représentent : l'une la Prudence, l'autre la Tempérance; elles sont de Philippe Magnier.

TOMBEAU DE TURENNE,

*Tué par un boulet de canon, près Saltzbuch,
le 27 juillet 1675.*

On a érigé dans l'emplacement de l'autel de la chapelle dite de *Sainte-Thérèse*, au-dessous duquel était la statue en marbre de cette sainte, le beau tombeau de Turenne qui était à Saint-Denis; monument regardé, avec raison, par les connaisseurs comme morceau de la plus belle ordonnance, dont la composition est de Lebrun et l'exécution de Tuby.

Turenne y est représenté expirant entre les bras de l'Immortalité tenant une couronne de lauriers qu'elle élève vers le ciel. Aux pieds du maréchal est un aigle effrayé, symbole de l'Empire sur lequel ce héros avait remporté tant de victoires. Ce morceau est surmonté d'un obélisque héraldique en marbre.

Sur la face du sarcophage est un bas-re-

lief en bronze représentant la dernière action de Turenne pendant la campagne de 1674 où, avec vingt-cinq mille hommes, il en battit en différentes occasions plus de soixante mille, et où, à la journée de Turkeim, il extermina une grande partie de l'armée ennemie et contraignit l'autre à repasser le Rhin.

Marsy, autre sculpteur célèbre, a travaillé aux ornements qui accompagnent ce tombeau. On voit de lui des figures de femmes représentant la Sagesse et la Valeur. Sur le soubassement on lit cette modeste inscription : TURENNE.

Sur les deux arcades qui communiquent aux deux chapelles latérales de Saint-Grégoire et de Saint-Jérôme, on voit la translation de la couronne d'épines par Saint-Louis ; ce bas-relief est de Corneille Vauclève. Sur l'arcade qui mène à la chapelle saint Grégoire on voit un autre bas-relief représentant Saint-Louis touchant et guérissant des malades. Ce dernier est de Philippe Magnier.

Les deux figures de femmes qui sont pla-

cées sur l'archivolte de la croisée représentent : l'une la Force, l'autre la Justice.

Les quatre chapelles placées dans les angles sont dans le même style d'architecture et décorées des mêmes ornements. Leur élévation est d'environ vingt-quatre mètres soixante-cinq centimètres.

Huit colonnes engagées, d'ordre corinthien, élevées sur des piédestaux à égale distance, supportent un entablement au-dessus duquel est une espèce de piédestal ou d'attique, qui reçoit la naissance de la voûte : cet attique est revêtu de quatre groupes de figures en bas-relief. Dans l'intervalle des colonnes il y a trois arcades, trois niches et deux croisées.

Ces figures sont entre quatre corps ornés de sculptures, telles que : Boucliers, branches d'olivier et de palmes entremêlées de tiges de lys, de roses et d'autres fleurons, suivant les différents symboles relatifs aux quatre pièces de l'église à qui ces chapelles sont dédiées.

Quatre grands panneaux renfoncés élèvent la voûte, ~~depuis la frise d'appuis~~ ou avant-

corps, jusqu'à la lunette qui forme la partie supérieure du ciel de four de ces chapelles. Une riche bordure, au devant des tables, porte des coquilles dans le haut des feuillages, elles sont soutenues par des chérubins en reliefs qui les parent de festons.

Ces bordures sont séparées par quatre ouvertures de croisées, dont deux sont véritables et les deux autres simulées; toutes sont ornées de peintures. Les quatre ouvertures ont, chacune, un chambranle au-dessus duquel se trouve une tête de chérubin avec des guirlandes de fleurs.

CHAPELLE SAINT-GRÉGOIRE.

Sur l'archivolte qui conduit de cette chapelle au tombeau de Vauban, sont placés deux anges en bas-relief soutenant un médaillon qui représente le mariage de Saint-Louis.

Sur la porte du côté du sanctuaire est un autre bas-relief avec un médaillon soutenu par des anges sur lequel on voit le légat don-

nant la croix à Saint-Louis pour le voyage de la Terre-Sainte.

Sur la porte qui va au Dôme, existe un médaillon en bas-relief qui représente l'Espérance désignée sous la figure d'une femme, ayant un ancre auprès d'elle.

Cette figure est de Lecointe.

Sur les chambranles de croisées, devant le soubassement, sont des groupes de figures en bas-relief et dorées, qui représentent des anges assis sur des nuages, avec différents instruments de musique. Ces groupes sont de Jean Paultier.

Dans la voûte inférieure, il y a six tableaux, savoir : Quatre dans les tables ornées de bordures, et deux dans les croisées simulées.

Sur la seconde voûte ou coupole est peint le premier tableau représentant saint Grégoire distribuant tout son bien aux pauvres.

Le second représente Entichès converti par saint Grégoire, et brûlant tout ce qu'il avait écrit au sujet de la Résurrection.

Dans le troisième on voit Jésus-Christ apparaissant à saint Grégoire.

Le quatrième représente une procession ordonnée par saint Grégoire, pour faire cesser la peste dont Rome était affligée.

Dans le cinquième, on voit l'apparition d'un ange à saint Grégoire.

Enfin, le sixième représente la translation de ce saint pape.

La seconde voûte ou coupole représente saint Grégoire enlevé au ciel par des anges.

Tous ces tableaux sont de Michel Corneille.

CHAPELLE SAINT-JÉRÔME.

Les deux bas-reliefs dorés qui sont sous les croisées de cette chapelle représentent deux groupes de prophètes.

Ces figures sont de Nicolas Coustou.

Sur la porte qui conduit au tombeau de Vauban, deux anges soutiennent un médaillon représentant Saint-Louis pansant les malades.

Ce bas-relief est de Jean Paultier, ainsi qu'un autre de même forme, placé sur la porte opposée, qui représente Saint-Louis

assistant à la sépulture de ceux qui avaient été tués en combattant les infidèles.

Sur la porte qui conduit de cette chapelle au Dôme est un bas-relief où l'on voit la Charité, sous la figure d'une femme qui a des petits enfants autour d'elle.

Deux bas-reliefs dorés, placés sous les tableaux de cette chapelle représentent deux groupes de prophètes.

Le groupe d'en-bas est de Nicolas Coustou.

Les six autres tableaux qui décorent cette chapelle sont de Bon Boulogne, ainsi que celui qui remplit la petite voûte.

Le premier représente saint Jérôme, visitant les tombeaux des martyrs dans les environs de Rome.

On voit, dans le second, la cérémonie de son baptême à Rome ;

Dans le troisième son ordination ;

Dans le quatrième, la réprimande qu'il raconte avoir reçue de Jésus-Christ, à cause son attachement aux auteurs profanes.

Dans le cinquième, on voit saint Jérôme retiré dans le désert.

Dans le sixième, il est représenté au lit de mort.

L'état de béatitude et de paix dont saint Jérôme va jouir après sa mort est exposé, avec un art et une expression admirables, dans un grand morceau de peinture qui occupe toute la coupole de cette chapelle.

Sur la porte du dehors, près de la grand-porte, le pape donne une bénédiction à Saint-Louis et à ses enfants.

Ce bas-relief est de François Spingola.

Depuis leur rentrée en France, les restes mortels de Napoléon I^{er} sont renfermés dans cette chapelle, où ils doivent rester jusqu'à ce qu'il soit possible de les déposer dans le cénotaphe disposé à cet effet dans la crypte.

Sur le cercueil, entouré des drapeaux pris à la bataille d'Austerlitz, on voit l'épée du héros et les insignes qui décoraient sa poitrine aux jours solennels.

CHAPELLE SAINT-AMBROISE.

Les bas-reliefs dorés, placés sous les croisées de la chapelle, représentent des concerts d'anges, par Anselme Florent et Hardy.

Le premier, où l'on voit Saint-Louis lavant les pieds d'un pauvre, est de Jean Paultier.

Le second, qui représente la vision que Saint-Louis eut de Jésus-Christ, sous la figure d'un enfant dans l'Eucharistie, est de Philippe Magnier.

Le bas-relief qui est placé sur l'ouverture de la chapelle, dans le grand dôme, représente l'Humilité.

Les tableaux dont cette chapelle est ornée sont de Bon Boulogne.

Le premier représente l'élection de saint Ambroise à l'évêché de Milan.

Dans le second, on voit le même saint imposant la pénitence à l'empereur Théodose.

Le troisième représente la conversion d'un fameux Arien, par saint Ambroise.

Dans le quatrième, on voit le même saint trouvant le corps de saint Macaire, martyr.

Le cinquième représente la guérison d'un possédé, par ce prélat.

Dans le sixième, on voit la mort du saint évêque.

Enfin, dans le septième, qui remplit la coupole, on voit saint Ambroise monter au ciel.

CHAPELLE DE SAINT-AUGUSTIN.

Les deux bas-reliefs placés sous la croisée de cette chapelle sont d'Anselme Flamant.

Les deux médaillons représentent : l'un Saint-Louis exposant à la vénération des peuples la partie de la vraie croix qu'il avait rapportée de la Terre-Sainte ; et l'autre, ce même prince donnant audience et rendant la justice à son peuple. Ces deux médaillons sont de Jean Paultier.

Le bas-relief, placé sous l'ouverture de la chapelle, dans le grand dôme, représente la Religion sous la figure d'une femme qui tient une croix et qui a un modèle de l'Eglise auprès d'elle.

Ce morceau est du sculpteur Lapierre.

Les tableaux sont de Louis Boulogne.

Le premier représente la conversion de saint Augustin ;

Le second, son baptême.

Dans le troisième, on le voit prêchant à Hippone devant l'évêque Valère.

Le quatrième représente son sacre, par Mégalius, primat de Numidie.

Dans le cinquième, on le voit confondant les Donatistes, dans la conférence de Carthage, en présence de Marcellin, proconsul d'Afrique.

Dans le sixième, étant au lit de mort, on le voit guérissant un malade.

Enfin, le septième, qui tient la coupole, représente son élévation dans le ciel par les anges.

Les quatre chapelles dont on vient de parler répondent au centre du grand dôme, dont les magnifiques ornements attirent particulièrement l'attention.

Le pavé en mosaïque des chapelles est remarquable tant par le choix des marbres qui y sont employés que par la distribution des compartiments.

On voit sur la baie de la chapelle Saint-Grégoire, du côté du sanctuaire, Saint-Louis servant les pauvres à table.

Ce bas-relief est de Pierre Legros.

Sur celle de Saint-Ambroise, de l'autre côté du sanctuaire, Saint-Louis est représenté envoyant des missionnaires chez les infidèles.

Ce morceau est de Sébastien Slods.

Sur celle de Saint-Jérôme, près la grand'-porte, on voit le pape donnant la bénédiction à Saint-Louis et à ses enfants.

Ce tableau est de Spingola.

Enfin, sur celle de Saint-Augustin, qui est vis-à-vis de la chapelle Saint-Jérôme, du côté de la grand'-porte, Saint-Louis est représenté à son lit de mort recevant l'extrême-onction.

Ce bas-relief est de Corneille Vaublève.

Sur les portes du milieu de ces quatre chapelles, dans le grand dôme, sont différents bas-reliefs.

Sur la baie de celle de Saint-Grégoire, est un ange qui tient la Sainte-Ampoule.

Cette figure est d'Antoine Flamant.

L'ange qui tient le bouclier, au-dessus de la porte de la chapelle Saint-François, est de Nicolas Coustou.

Sur la baie de la chapelle Saint-Augustin est un autre ange tenant un casque.

Ce bas-relief est d'Antoine Flamant.

Enfin, celui qui tient une couronne d'une main et un drapeau fleurdelysé de l'autre est de Corneille Vauclève.

SANCTUAIRE DU DOME.

Ce sanctuaire, de forme elliptique, a dix-huit mètres de long, de l'orient à l'occident, sur douze mètres du nord au midi et vingt-six mètres de hauteur jusqu'à la clé de la voûte.

Des figures de femmes, en bas-reliefs, sont assises sur les bandeaux de chaque fenêtre, base du sanctuaire, aux côtés d'une console d'où pendent des festons de fleurs.

Les figures de la fenêtre vers l'occident représentent : l'une la Charité, caractérisée par des enfants qu'elle a auprès d'elle ; et l'autre, qui est ailée, la Libéralité chrétienne, ayant pour attribut une corne d'a-

bondance. Celles de la fenêtre en face représentent : l'une la Foi et l'autre l'Espérance.

Ces bas-reliefs ont été établis par Rutxhiet. Deux fenêtres ornées de bandeaux sont ouvertes dans la voûte au-dessus de celles-ci.

Toute la voûte du Dôme est peinte ou dorée. Deux magnifiques peintures, de Noël Coypel, fixent particulièrement l'attention des connaisseurs.

Le premier tableau, occupant toute la voûte, représente la Très-Sainte-Trinité.

Le deuxième, qui est placé au-dessus du même sanctuaire, représente l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Cette partie est éclairée par deux baies de croisées, l'une à droite et l'autre à gauche ; dans leurs embrasures, on voit des figures d'anges parfaitement groupées qui semblent former des concerts de musique.

Le tableau qui est à droite a été peint par Louis Boulogne.

L'espace occupé par les deux grands morceaux de Noël Coypel forme un demi-

cercle renfermé entre l'archivolte et les deux impostes de la grande arcade du chœur et un arc-doubleau rampant, en plein cintre sous la voûte dont il termine les peintures de ce côté; ainsi, il sépare le tableau de la Trinité de celui de la Sainte-Vierge. Cet arc-doubleau, beaucoup plus élevé que l'arc du chœur, et un autre, entre l'archivolte qui est vis-à-vis du midi, sont l'un et l'autre richement ornés de sculptures et entièrement dorés.

La sculpture est de Paul Boutet.

MAITRE-AUTEL.

Par la grande élégance de sa construction, par la prodigieuse richesse des matériaux qui le composent, cet autel est à lui seul un monument dans ce monument.

Il est placé au fond de l'église faisant face à l'entrée principale.

On voit d'abord les quatre magnifiques colonnes qui supportent un riche baldaquin doré, surmonté d'une croix; au centre de ce baldaquin figurent, sur des colonnes por-

tées par des anges, les initiales de Saint-Louis, patron de l'Eglise.

Ces quatre colonnes, dites grand antique, sont en marbre noir et blanc, provenant de l'arrondissement de Saint-Girons, département de l'Ariège. Elles ont une hauteur de huit mètres, sans les chapiteaux et bases, sur quatre-vingt-dix centimètres de diamètre.

L'autel, admirable de simplicité, est en marbre noir tiré du département de l'Isère.

Tout le soubassement est en marbre vert de la plus grande beauté ; il provient des Hautes et Basses-Alpes.

Les cinq marches qui conduisent au maître-autel sont en beau marbre blanc de Carrare.

Le soubassement entier de l'autel est composé en marbre noir et panneaux en grand antique, de forme elliptique, ayant, de chaque côté un escalier en marbre blanc, conduisant à l'entrée de la crypte où se trouve le tombeau de l'Empereur, entrée qui est précédée à droite et à gauche des cénotaphes renfermant les restes mortels des maréchaux Duroc et Bertrand, les amis de Napoléon,

aussi fidèles dans son infortune qu'ils l'auraient été dans sa puissance.

CÉNOTAPHE DE DUROC,

*Duc de Frioul, grand maréchal du palais, tué le
23 mai 1813 à la bataille de Vurchen.*

La base de ce cénotaphe est en marbre blanc de mer, du plus riche profil; sur cette base est un sarcophage en marbre, grand antique, supporté par deux colonnes d'avant-corps derrière lesquelles sont les pilastres engagés. Ces colonnes, réunies ensemble, sont couronnées par un entablement très-riche et un fronton sphérique dont le tympan est orné de couronnes de lauriers et de branches de cyprès.

Les ornements, les chapiteaux, ainsi que les bases de colonnes sont en bronze.

Les colonnes sont en marbre, grand antique de l'ordre composite.

Dans l'entre-colonnement, sur un tableau en marbre noir, on lit: **DUROC,**

UVA. BHSC. LEG. 09-2 n°0768

CÉNOTAPHE DE BERTRAND.

Grand maréchal du palais, décédé le 31 janvier 1844.

Le cénotaphe du maréchal Bertrand est exactement semblable à celui de Duroc.

L'un et l'autre ont été exécutés d'après les dessins de Visconti.

TOMBEAU DE NAPOLÉON I^{er}.

Il faut à Napoléon un monument
durable comme sa mémoire.

RÉMUSAT.

Après avoir examiné des deux cénotaples dont la description précède, on se trouve en face du péristyle qui conduit à la tombe de Napoléon ; mais, avant d'en franchir les degrés, on s'arrête avec autant de respect que d'admiration devant la sévère et imposante porte en bronze qui en ferme l'entrée, et au-dessus de laquelle on lit, sur une table de marbre noir, ces immortelles paroles de Napoléon, consignés dans son testament :

« JE DÉSIRES QUE MES CENDRES REPOSENT
» SUR LES BORDS DE LA SEINE, AU MILIEU DE
» CE PEUPLE FRANÇAIS QUE J'AI TANT AIMÉ. »

De chaque côté de cette porte sont adossées contre le soubassement du maître-autel du Dôme, deux colossales statues persiques en bronze, exécutées par Duret. Elles tiennent entre leurs mains, sur deux coussins :

—

l'une le globe, l'autre le sceptre impérial. Ces deux statues, par leur aspect grandiose et imposent, annoncent la sainteté du lieu où l'on va descendre et semblent destinées à la garde silencieuse et éternelle du tombeau qui renferme les restes précieux du plus grand capitaine des temps modernes.

Cette porte, ainsi qu'on le reconnaît, donne entrée au péristyle obscur qui conduit à la crypte au moyen de marches de marbre blanc taillées dans des blocs de vingt-cinq pieds de longueur. Cet espace franchi, on se trouve devant la masse imposante qui doit renfermer le cercueil du captif de Sainte-Hélène.

Mais avant d'approcher de ces restes glorieux, parcourons la galerie circulaire creusée sous le pavé du Dôme, éclairée par des lampes funéraires en bronze suspendues au plafond.

Dans cette galerie, sont placés à la suite les uns des autres dix bas-reliefs en marbre blanc, résumant pour ainsi dire la vie de Napoléon.

Telle est la pensée qui a présidé à cet im-

mense travail, remarquable par sa grandeur et le fini de son exécution.

Dans chacun de ces dix bas-reliefs, Napoléon occupe le centre de la composition. Des figures symboliques l'accompagnent ; elles servent à rappeler les travaux de sa vie.

Ce n'est pas seulement le guerrier, l'homme des champs de bataille qu'elles représentent, mais aussi le législateur, le protecteur de l'agriculture, des arts, du commerce, des sciences et de l'industrie.

Ces bas-reliefs, composés par Simare et exécutés sous sa direction et sa responsabilité personnelle, par Canut, Petit, Chambard et Ottin, rappellent :

La Pacification des troubles civils,
Le Concordat,
L'Administration,
Le conseil d'Etat,
Le Code,
L'Université,
La Cour des Comptes,
Les Encouragements donnés au Commerce et à
l'Industrie,

Les Travaux publics,

La Légion-d'Honneur.

Après avoir fait le tour de cette galerie,

on entre dans la crypte en foulant le marbre qui en forme le sol, immense auréole d'un jaune d'or, à travers les rayons de laquelle serpente une couronne de lauriers en mosaïque incrustée. La balustrade, tout en marbre d'Italie, est ornée de simples couronnes sculptées.

Dans les intervalles, on lit les noms immortels de :

Rivoli,
Pyramides,
Marengo,
Austerlitz,
Iéna,
Friedland,
Wagram,
Moskova.

L'effet de l'auréole est on ne peut plus saisissant et fait ressortir mieux encore la couleur rouge foncé du monolithe qui se dresse au centre dans sa majestueuse simplicité.

Cette masse énorme, que ne chargent en rien d'inutiles sculptures, n'a pour ornements que des arêtes arrondies et des enroulements d'une sévère régularité, elle a été ar-

rachée au sol de la Finlande, et ce n'est qu'avec des peines, des sacrifices et des fatigues sans nombre que l'on est parvenu à la transporter sur les bords de la Seine ; mais là, toutes les difficultés n'étaient pas surmontées, car ce n'est qu'à l'aide des moyens les plus ingénieux que l'on est parvenu à la tailler, et pour lui donner la forme sépulcrale et le poli qui reflète la lumière du Dôme, ainsi que celle des lampes, il a fallu l'emploi d'une machine à vapeur du plus puissant mécanisme.

Le cercueil a quatre mètres de longueur, deux mètres de largeur et quatre mètres cinquante centimètres de hauteur ; il est formé de quatre blocs distincts : le couvercle, la cuve et les deux supports ; le tout placé sur un pied de granit vert des Vosges.

Dans le pourtour de la crypte et faisant face au cercueil, sont placées douze colossales cariatides en marbre blanc.

Ces douze cariatides, sculptées par le célèbre Pradier, représentent les douze principales victoires de l'Empereur, et semblent placées ^{UVA BHSC LFG 09-2 n°0768} la comme compagnes silencieuses et

immobiles de cette tombe que rien n'égale en grandeur et en magnificence ; les yeux s'en séparent-ils un moment, pour chercher le ciel, qu'apparaissent le Dôme et ses peintures séculaires, exécutées par Lafosse et Jouvenet. On y voit les initiales et les symboles de Louis XIV, ainsi que les remarquables sculptures des plus éminents artistes de cette époque glorieuse.

Dans cet Asile de la Mort et de la Gloire, tout porte à l'âme, car on dirait que ces magnifiques travaux, exécutés depuis bientôt deux siècles, l'ont été dans le but de servir de couronnement à cette tombe qui résume l'histoire de la grande époque impériale.

Mais, avant de nous éloigner du mausolée, visitons le lieu auquel Visconti a donné avec un rare bonheur le nom de Reliquaire, asile sombre et mystérieux qui se trouve dans la galerie derrière la crypte en face de l'entrée du tombeau ; c'est là que seront déposés l'épée que Napoléon portait à Austerlitz, ainsi que les insignes qui décoraient sa poitrine aux jours solennels ; et de chaque côté, les drapeaux longtemps conservés au

Luxembourg, restes glorieux des conquêtes, dont les noms sont gravés dans l'hémicycle.

Au fond de ce Reliquaire, dont les parois sont revêtues de marbre noir, apparaît la statue de l'Empereur en costume impérial du sacre. Cette statue, qui est en marbre blanc de la plus grande beauté, a deux mètres soixante-six centimètres de hauteur. Elle tient dans sa main droite le sceptre surmonté d'un aigle, et, dans sa main gauche, le globe terrestre sur lequel se trouve placée une couronne. Exécutée par Simare, cette statue est du plus admirable travail.

Le public ne pénètre pas dans ce sanctuaire, fermé par une grille en fer et éclairé par une lampe funéraire de la plus grande beauté.

Telle est la description du tombeau de Napoléon I^{er} et de ce Dôme qui, à lui seul, est un monument sans rival, aussi étonnant par sa grandeur que par la hardiesse de ses proportions. Il n'a rien moins fallu que la puissance du génie de l'architecte académicien, chargé de diriger les travaux, pour surmonter les obstacles que présentait l'accord du tombeau avec

la magnificence de l'édifice qui le renferme.

La loi du 10 juin 1840 ayant ordonné l'exécution du tombeau sous ce Dôme, dans un espace où se trouvaient depuis des siècles les monuments de Turenne et de Vauban, que l'on ne pouvait sans sacrilège enlever à la vénération publique, lorsque, d'un autre côté, il fallait laisser à l'œuvre de Mansard sa noblesse, son éloquence et son mérite, et élever le tombeau au niveau du sol, c'eût été à la fois les détruire, écraser les monuments de Turenne et Vauban et pour ainsi dire complètement masquer l'autel. L'espace qu'il aurait occupé et sa masse auraient encore troublé l'harmonie de cette belle église. Il n'était donc point possible de le placer sur le point qui permet d'en embrasser l'ensemble, de saisir d'un seul coup-d'œil la régularité de ses proportions, l'élégance de ses formes, la pureté de ses ornements.

Visconti, pénétré sans doute d'un profond respect pour Mansard, n'a pas voulu profaner son œuvre, et c'est mû par ce sentiment qu'il s'est décidé à l'ouverture d'une crypte.

Les beautés extérieures du Dôme ne e

cèdent en rien à celles de l'intérieur.

Il forme, comme nous l'avons déjà dit, un quadrilatère régulier qui a cinquante-six mètres en tout sens.

Son portail, qui fait l'avant-corps, est remarquable par sa composition d'architecture.

Le soubassement où se trouve l'entrée principale de l'église est décoré de quatorze colonnes et pilastres garnis de bases et chapiteaux de l'ordre dorique; ces colonnes supportent un riche entablement orné de triglyphes et métopes.

La baie d'entrée est garnie d'un chambranle surmonté d'un attique, orné de consoles et guirlandes. Le portail forme trois corps de bâtiments précédés d'un perron composé de quinze marches. Quinze autres colonnes moins avancées que les précédentes accompagnent, de part et d'autre, deux niches dans chacune desquelles est une statue de marbre blanc. L'une qui est vers l'occident représente Saint-Louis en habit de guerre, ayant sur son manteau la croix dont il s'était revêtu pour la conquête de la Terre-Sainte; il s'appuie d'une main sur un bou-

clier et, de l'autre, il porte la couronne d'épines. Il a un turban sous ses pieds.

La statue qui est de l'autre côté représente Charlemagne, la couronne de France sur sa tête, et revêtu d'une cuirasse à la romaine; de la main droite il tient une épée, et, de la gauche, il s'appuie sur un globe surmonté d'une croix. Au-dessus de ce globe est un tronçon de palmier, aux pieds du prince est un casque.

Au-dessus de l'entablement dorique s'élève un étage correspondant à celui dit *du soubassement*, et orné d'autant de colonnes et pilastres, mais de l'ordre corinthien.

Au-devant des deux pilastres attiques sont quatre figures de femmes, dont les deux plus rapprochées du centre représentent la Justice et la Tempérance, et les deux autres la Prudence et la Force.

L'avant-corps du milieu est terminé par un fronton triangulaire, dans le tympan duquel on voit l'écusson des armes de France, et sur le sommet une croix accompagnée de deux figures de femmes assises, représentant la Foi et la *Charité*.

Quatre autres figures de femmes, élevées de part et d'autre sur des acrotères aux côtés du fronton et au-dessus des quatre colonnes des extrémités de l'avant-corps, représentent : la Confiance, l'Humilité, la Constance et la Magnanimité.

Au-dessous et entre les colonnes sont deux trophées d'église dans des panneaux surmontés d'attiques. Des deux côtés du fronton et un peu au-dessous, règne dans tout le pourtour de l'église, un acrotère ou balustrade de pierre à hauteur d'appui. Au-dessous de l'entablement des corniches de second ordre de cet étage on avait placé, dans les quatre angles du bâtiment, quatre groupes, chacun de deux figures, qui représentaient huit docteurs de l'église, quatre de l'Eglise latine, et quatre de l'Eglise grecque.

Ces groupes ont été détruits dans le cours de la révolution.

Les deux faces latérales ont chacune un avant-corps au milieu du bâtiment où sont des tables saillantes qui portent l'entablement dorique sur lequel s'élève l'acrotère;

quatre pilastres servent à porter un grand fronton, dont le milieu est rempli par les armes de France et par différents ornements de sculpture.

Rien ne peut être comparé à la richesse de la façade principale ; c'est elle surtout qui fixe l'attention par sa belle ordonnance et par le fini d'une exécution dont toutes les parties répondent parfaitement à la grandeur et à la beauté du Dôme qui s'élève au-dessus.

L'élévation géométrale de ce Dôme est décorée de quarante colonnes composites, posées sur un soubassement qui sert de base à l'édifice, pour en faire mieux voir, d'en bas et d'un point de distance proportionné, toutes les parties.

Trente-deux de ces colonnes accompagnent huit massifs qui servent de piliers battants au dehors ; les huit autres sont accouplées au-devant de quatre trumeaux dans le milieu des axes des quatre faces de ce monument. Deux vitraux sont séparés par ces groupes de colonnes ; d'autres vitraux semblables répondent à chaque angle du

même carré, entre deux des huit massifs ou piliers battants, ornés de colonnes. Ces douze vitraux, ainsi distribués, sont ornés d'un chambranle, d'une tête de chérubin et couronnés d'une corniche sur laquelle est un vase avec deux anges à côté.

Un attique au-dessus, de l'ordre composite, est décoré de douze croisées plein-cintre; des festons de fleurs attachés à des consoles pendent de part et d'autre sur leurs archivolttes; huit consoles renversées à enrroulements, ornées chacune, dans le haut, d'une tête de chérubin, et qui étaient accompagnées de part et d'autre, dans le bas, de deux grandes statues, contribuent beaucoup à l'embellissement de cet attique et à la solidité de sa construction.

Les seize grandes statues représentaient un ancien prophète, saint Jean-Baptiste, les douze Apôtres, saint Paul et saint Barnabé, apôtres des Gentils.

Ces figures étaient placées de même que les consoles sur des piédestaux, au-dessus de huit grands massifs de l'ordre composite.

Une balustrade de pierre règne à la hau-

teur de ces piédestaux, sur la corniche du même ordre, pour servir d'appui à une plateforme découverte, qui environne l'attique au-dehors et qui a son passage sur les consoles.

Pour servir d'amortissement à tous les massifs ornés de guirlandes et de têtes de chérubins dans l'attique, il y a sur la corniche des socles ou acrotères qui portent des candélabres. Derrière ces candélabres s'élève le Dôme : il est fait en manière de coupe renversée et d'une forme admirable. De larges côtés qui répondent aux massifs de dessous ont, dans leurs intervalles, de grands trophées d'armes en bas-reliefs et, au-dessus, des guirlandes et autres ornements de métal doré d'une grande richesse.

Au milieu de ces trophées sont des lucarnes formées par des casques dont les visières servent à éclairer la charpente intérieure du Dôme.

Au-dessus du cordon et de la gorge d'amortissement de la coupe du Dôme est une campane très-riche, qui s'étend jusqu'à un autre cordon, et à des consoles qui portent

une plate-forme circulaire d'où s'élève un campanille ou lanterne, environné d'un balcon de fer, le tout entièrement doré

Ce campanille, qui est tout à jour, a quatre arcades et douze colonnes, dont quatre des plus saillantes sont isolées. Pour juger à peu près de la grandeur des parties les plus élevées de cet édifice, il suffit de savoir que les quatre statues qui couronnaient la lanterne, et qui paraissaient à la vue de moyenne grandeur, avaient cependant deux mètres soixante-sept centimètres de hauteur.

La naissance de la grande calotte intérieure du Dôme est construite en pierres et continuée en briques.

Au-dessus est une immense et magnifique charpente faite avec un art infini ; elle est revêtue de plomb de manière à la garantir des injures du temps.

Tout le pourtour de ce Dôme est garni de dalles de pierres à recouvrement.

On a ménagé, pour l'écoulement des eaux, des conduits dans les noyaux, d'où elles entrent dans l'aqueduc souterrain et vont se perdre ensuite hors de l'Hôtel.

RÉFECTOIRES DES INVALIDES.

Dans la partie des bâtiments qui occupent la droite et la gauche de la cour d'Honneur sont quatre grands réfectoires contigus aux galeries qui forment les portiques du rez-de-chaussée.

Un de ces réfectoires est destiné aux officiers ; les trois autres aux sous-officiers et soldats.

Les tables des uns et des autres sont de douze couverts, en porcelaine et en argenterie pour les officiers, et en étain pour les sous-officiers et soldats.

Tous les réfectoires sont ornés de peintures à fresque, exécutées par Martin, peintre célèbre, élève de Vander Meulen.

Elles représentent différentes places fortifiées des villes de Flandre, de Hollande, d'Alsace, de la Franche-Comté, etc., conquises par Louis XIV.

Dans le premier réfectoire, du côté est, on voit sur la porte un grand tableau qui représente Louis XIV sur des nuées, environné des Grâces et accompagné de la Justice, de la Force, de la Prudence et de la

Tempérance, mettant en fuite l'Ignorance et la Superstition.

Dans un groupe de figures paraissent l'Abondance et la Magnificence personnifiée, et la France à genoux qui rend grâces au ciel des bienfaits dont elle a été comblée.

On voit dans le ciel de ce tableau le Dieu des Combats avec le Génie de la Guerre, dont un mesure le globe terrestre avec le compas. Ce tableau est éclairé par le soleil levant.

La façade opposée est décorée de différents tableaux relatifs aux prises de Cambrai, Charleroi, Tournai, Douai, Bergues, Lille, Furnes, Courtrai, Alost, Oudenarde.

Dans les trumeaux des croisées on voit la prise de Besançon, Salins, Dôle, Gray, du Fort de Joux, etc.

Sur l'autre porte du même réfectoire est un grand tableau où le roi Louis XIV est représenté à cheval, suivi de ses gardes et revenant de faire des conquêtes : la Renommée s'efforce de devancer ses pas pour publier sa gloire. La Valeur et la Victoire le suivent chargées de palmes ; la Franche-

Comté soumise est représentée, sur le devant de ce tableau, sous la figure d'une femme enchaînée, accompagnée d'un vieillard dans l'attitude d'un ennemi vaincu. Le peintre a désigné sous cet emblème le reste de la Flandre subjuguée.

Dans le deuxième réfectoire de ce même côté sud-est et sur la porte d'entrée est un grand tableau représentant la Déclaration de guerre aux Hollandais. Le roi, assis sur son lit de justice, semble la prononcer. Le monarque est accompagné de la Raison et de la Justice, que l'on reconnaît à leurs attributs et qui semblent lui conseiller cette guerre. Pallas est à ses pieds et la muse de la Guerre dresse le cartel de déclaration.

On voit, sur le devant du tableau, Bellone qui se prépare à répandre partout le désordre et l'horreur. Elle détruit tout ce qu'elle rencontre sur son chemin et paraît mépriser les cris d'un petit enfant qui court après elle. Dans l'enfoncement de ce tableau est le temple de Janus, d'où sortent des peuples épouvantés de la déclaration de guerre. *La Paix, renversée par terre et sou-*

tenant à peine un rameau d'olivier, appelle un génie qui, s'étant revêtu d'un casque et d'autres armes, refuse de l'écouter et court à la guerre.

Sur le côté opposé on voit la prise de Reimberg, Orsay, Wesel, du Fort de la Lippe, de Reès, de Schin, d'Emerick, de Guritz, Zutphen, Narden, Utrecht et Tiel.

Vis-à-vis, le peintre a représenté la prise des villes de Graves-Bommel, Crève-Cœur, Fort Saint-André, Voorn, Nimègue, Znotzembourg, Oudenarde, Culumbourg, Doesbourg, Vianem et Arnheim.

Dans le troisième réfectoire, côté sud-ouest, sur la porte d'entrée, on admire un grand tableau de Louis XIV accompagné de Minerve, de Bellone et de la Victoire.

Ce monarque se dirige vers la Meuse qui semble déjà soumise : elle présente au roi la ville de Maëstricht, figurée par l'étoile qu'elle tient à la main : ce sont les armes de cette ville. Au côté droit de ce tableau, le Rhin rend ses hommages au roi ; l'Europe est de l'autre côté.

^{UVA. BHSC. LFG. 09-2 n°0768}
Dans la partie opposée aux croisées sont

plusieurs tableaux qui rappellent différentes conquêtes du roi, telles que la prise de Maëstricht, de Dinan, la bataille de Senef, la levée du siège d'Oudenarde par trois armées combinées : les Espagnols, les Impériaux et les Hollandais ; la prise de Limbourg, etc.

Entre les fenêtres le peintre a exécuté la prise des Forts de Joux, de Besançon, de Dôle et de Salins, pour la seconde fois, et celle de Lure, de Vesoul et de Fauconnier.

Au-dessus de l'autre porte est un grand médaillon qui représente la Clémence assise sur des trophées d'armes et tenant une Victoire à la main avec cette inscription :

Victoris clementia.

Dans le quatrième réfectoire, de ce même côté sud-ouest, au-dessus de la porte est un grand tableau du roi à cheval, donnant des ordres pour les expéditions de ses dernières campagnes. Vis-à-vis des croisées sont d'autres tableaux où l'on voit les prises de Valenciennes, de Condé, de Cambrai, de Bouchain, Saint-Omer, Aire, le secours de Maëstricht, la bataille de Mont-Cassel.

Dans les trumeaux qui séparent les croisées on a peint l'embrasement du pont de Strasbourg, la prise d'Ypres, du Fort-Rouge, de Puicerda, Saint-Guilain, Fribourg, du Fort de Lineck, de Bouillon et la Bataille de Saint-Denis, devant Mons.

Au-dessus de la seconde porte on voit Louis XIV qui reçoit les remerciements des ambassadeurs d'Espagne, de Hollande et d'Allemagne, pour la paix qu'il vient d'accorder.

DORTOIRS

Aux premier et deuxième étages on a établi huit grandes salles servant de dortoirs aux sous-officiers et soldats.

Les dortoirs du premier étage sont désignés sous les noms de salles Louvois, d'Hautpoul, Luxembourg et Mars.

Ceux du second étage sont les salles d'Assas, de Latour d'Auvergne, de Bayard et de Kléber.

Ces dortoirs sont remarquables par leur étendue, par l'ordre et la propreté qui y règnent.

Indépendamment des grands dortoirs, il en existe d'autres de petites dimensions, disséminés dans les corridors latéraux.

Chaque militaire invalide couche seul.

BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque, établie en 1800, se trouve au premier étage de la galerie du nord. Elle est composée d'environ 16,000 volumes et ouverte tous les jours pour les militaires invalides, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, excepté les dimanches et fêtes. La boiserie sculptée est du plus beau travail.

A droite de l'entrée se trouve la copie faite par Rouget du tableau de David, placé au musée de Versailles, représentant Bonaparte à cheval au passage du Mont Saint-Bernard.

Au-dessous de ce tableau on voit une statuette équestre du maréchal de Turenne, et le boulet qui a tué ce grand capitaine le 27 juillet 1675, au village de Salztbuch.

La bibliothèque renferme en outre un magnifique plan en relief de l'Hôtel.

SALLE DU CONSEIL.

Dans cette salle on remarque particulièrement :

Un portrait de Napoléon I^{er}, en habit de sacre, par Ingres ;

Un portrait en pied de Louis XIV ;

Un buste en marbre de Napoléon I^{er}, par Bosio ;

Un buste de Napoléon III, également en marbre. par Emile Thomas ;

Un buste en marbre blanc de S. A. I. le prince Jérôme, donné à l'Hôtel Impérial des Invalides par M. le comte d'Orsay.

Le maréchal Lannes, duc de Montebello ;

Le maréchal Bessièrès, duc d'Istrie ;

Le maréchal Berthier, prince de Wagram ;

Le maréchal Brune ;

Le maréchal Augereau, duc de Castiglione ;

Le maréchal Masséna, prince d'Essling et duc de Rivoli ;

Le maréchal Victor, duc de Bellune ;

Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig ;

Le maréchal Kellermann, duc de Valmy ;

Le maréchal Beurnonville ;

Le maréchal Davoust, prince d'Eckmühl ;

Le maréchal Pérignon ;

Le maréchal duc de Coigny ;

Le maréchal Serrurier ;

Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra ;

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr;
Le maréchal Ney, prince de la Moskowa et duc
d'Elkingen;
Le maréchal Jourdan;
Le maréchal Moncey, duc de Conégliono;
Le maréchal Oudinot, duc de Reggio;
Le maréchal Lauriston;
Le duc de Belle-Isle;
Le duc de Broglie;
Le marquis de Viomesnil;
Ainsi que ceux de Libéral Bruant et de Jules Ar-
douin Mansard.

INFIRMERIE

(placée dans la partie sud-est de l'Hôtel.)

Les locaux de l'infirmérie sont générale-
ment vastes, spacieux, bien éclairés et bien
aérés. Les dépendances se trouvent parfai-
tement distribuées à proximité des parties
principales. Plusieurs grandes cours, con-
verties en jardins, promenades, séparent les
unes des autres et permettent ainsi l'accès,
dans chacune d'elles, d'une grande quantité
d'air et de lumière.

Les malades sont répartis en quatre caté-
gories : les blessés, les nerveux, les hommes

atteints de syphilis et d'affections cutanées, et enfin ceux qui, étant considérés comme incurables, restent à demeure à l'infirmérie.

Les blessés occupent trois salles du rez-de-chaussée, savoir :

1° La salle Saint-Jacques où se trouvent, sur deux rangées, vingt-deux lits destinés aux officiers. Ses fenêtres sont ouvertes au nord et au sud ;

2° La salle de la Valeur, où quatre-vingt-dix lits disposés sur deux rangées sont occupés par les sous-officiers et les soldats. Elle a ses fenêtres à l'est et à l'ouest ;

3° La salle de la Vaillance, qui compte douze lits sur deux rangées. Ses fenêtres sont ouvertes au nord et au sud ; elle est plus spécialement destinée aux hommes atteints de fractures de membres, et à ceux nouvellement opérés de la cataracte.

Les fiévreux sont placés dans les salles Saint-Joseph et Saint-Louis.

La première, orientée comme la salle Saint-Jacques, et comme elle aussi destinée aux officiers, contient vingt-deux lits. La

seconde contient quatre-vingt-quatre lits pour les sous-officiers et les soldats. Elle forme une croix latine, dont chaque branche est elle-même une espèce de salle particulière dans la salle totale. L'aboutissant des quatre branches de cette croix est une coupole centrale, comprenant le rez-de-chaussée et le premier étage dans sa hauteur : elle se termine au-dessus du niveau de la toiture en un dôme vitré, qui laisse arriver la lumière par la partie supérieure de l'édifice. Au milieu de la salle, et sous cette coupole, se trouve un autel à la romaine, placé de manière que chaque malade peut, de son lit, entendre la messe que l'on y célèbre tous les jours. Deux des divisions, ou *manches*, de la salle ont leurs fenêtres au nord et au sud ; les deux autres les ont à l'est et à l'ouest.

Les hommes atteints d'affections syphilitiques et de maladies de la peau sont placés dans les salles Saint-Côme n^{os} 1 et 2, contenant ensemble vingt-quatre lits. Elles sont situées au premier étage, au-dessus de deux des branches de la croix formée

par la salle Saint-Louis. A cet étage, deux autres salles répondent aux deux autres branches de la croix ; ce sont les salles de l'Héroïsme et de la Victoire. La première, comprenant vingt-quatre lits, est habituellement affectée à des moines lais, et ne sert aux malades qu'en cas d'urgence. La seconde, surnommée *salle des Gâteux*, contenant aussi vingt-quatre lits, est occupée par les malades qu'une paralysie plus ou moins étendue empêche de retenir leurs urines ou leurs excréments. Ces quatre salles sont complètement fermées à leurs extrémités, mais elles aboutissent à la coupole, où règne une galerie de laquelle les malades peuvent aussi assister à l'office religieux.

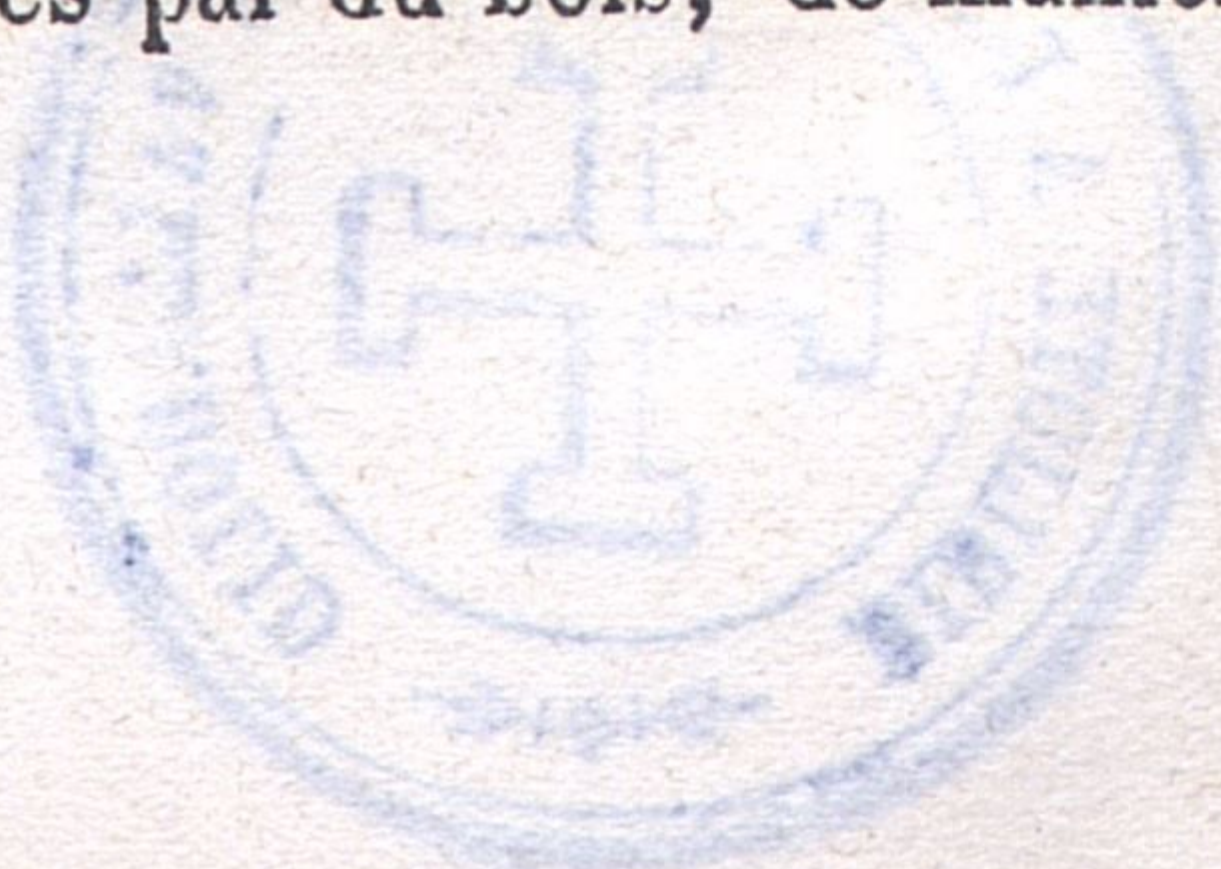
Deux autres salles encore sont destinées, avec celle de la Victoire, à recevoir les incurables ou les hommes à *demeure* ; l'une porte le nom de Saint-Vincent-de-Paule et contient cinquante-six lits placés sur deux rangées au premier étage, au-dessus de la salle de la Valeur ; l'autre, située au rez-de-chaussée perpendiculairement à cette même salle, porte le nom de l'Amitié : elle a vingt-deux

lits. C'est dans cette dernière que le médecin en chef fait placer les incurables les plus impotents. De petits chariots à bras, disposés pour un seul homme, viennent y prendre à volonté ceux des malades qui désirent respirer l'air des cours, et même sortir de l'Hôtel. Quelques-uns de ces chariots sont agencés de manière à être mus et dirigés par l'invalide seul qui y prend place : lorsque les militaires sont paralysés des bras, ou trop infirmes pour se conduire, des infirmiers traînent leurs chariots et les ramènent à leurs lits.

Il existe encore au premier étage deux cabinets de deux lits chaque qui sont destinés à recevoir des officiers supérieurs, ou à isoler provisoirement des hommes atteints d'aliénation mentale que l'administration dirige sur Charenton, aussitôt que le chef du service de santé le demande.

La chambre du médecin de garde est placée à peu près au centre de tous ces locaux.

Toutes les salles de l'infirmierie sont chauffées nuit et jour par de vastes poêles en fayence, alimentés par du bois, de manière



à y entretenir une température constante de quinze à seize degrés centigrades ; pendant la nuit elles sont éclairées au gaz.

Deux promenoirs, attenants à l'infirmerie, sont à la disposition des malades : l'un est au sud, l'autre est à l'est. Ce dernier est couvert dans une grande partie de sa longueur.

Chaque division de malades est confiée à un médecin traitant du grade de principal ou de major, ayant sous ses ordres un certain nombre d'aides. Tous sont placés sous la direction supérieure du médecin chef du service médico-chirurgical.

L'infirmerie est desservie par vingt-cinq sœurs hospitalières de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paule, et une dame supérieure.

Un local séparé attenant à l'infirmerie est consacré à leurs logements : il contient un oratoire, un vaste dortoir et toutes les dépendances qu'exige leur service particulier.

On ne saurait trop donner d'éloges au zèle que ces respectables filles apportent dans l'exercice des pénibles fonctions dont la



charité et le désintéressement leur font supporter le poids.

GRANDE ET PETITE PHARMACIES.

La grande pharmacie, qui se trouve à l'entrée de l'infirmerie, sert de dépôt pour les médicaments qui excèdent les besoins journaliers. On y remarque de belles armoires en chêne, décorées de sculptures, ainsi qu'une table et des vases dont la confection remonte à la fondation de l'Hôtel. On y conserve encore dans une vaste jarre, une certaine quantité de thériaque, préparée sous Louis XIV.

La petite pharmacie, située près de là, sert à la préparation des médicaments prescrits à la visite de chaque jour; elle est richement décorée, dans le style le plus moderne.

Le service de la pharmacie est confié à un pharmacien principal chef, et à un pharmacien aide-major.

COUR DE L'AMITIÉ.

Vis-à-vis la façade du bâtiment principal, côté de l'ouest, se trouve la cour de l'Amitié, dont le terrain est divisé en plusieurs pièces de gazon plantées d'arbres sous lesquels sont établis des promenades et différents jeux pour l'agrément des Invalides.

COUR DE L'INDUSTRIE.

Parallèlement à la cour de l'Amitié est une autre cour où se trouvent les ateliers des divers ouvriers employés aux travaux de l'Hôtel.

PERSONNEL MILITAIRE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'Administration de l'Hôtel, présidé par le Gouverneur, a pour membres :

Deux Sénateurs ;

Le Général commandant l'Hôtel ;

L'Intendant de la première division militaire ;

L'Officier supérieur major ;

Un Officier supérieur du Génie ;

Un Officier supérieur Invalide ;

Un Adjudant-major ;

Et deux Chefs de division.

L'Intendant ou le Sous-Intendant de l'Hôtel en est le rapporteur.

Le Secrétaire général de l'Hôtel en est le secrétaire particulier.

Le Gouverneur est de droit président du conseil ; le Général commandant ainsi que le Major en sont toujours membres au même titre ; les deux Sénateurs, l'Intendant de la première division militaire, l'Officier supé-

rier du Génie, l'Intendant ou le Sous-Intendant et le Secrétaire, sont nommés par le Ministre.

L'Adjudant-Major et les Chefs de divisions sont nommés à l'élection des officiers et renouvelés tous les trois ans.

En l'absence du Gouverneur, le conseil est présidé par le Général commandant.

ÉTAT-MAJOR.

Le personnel de l'état-major de l'Hôtel se compose :

D'un Maréchal de France ou Général de division, Gouverneur ;

D'un Général de division ou de brigade, commandant ;

D'un Colonel ou Lieutenant-Colonel major ;
Et de huit Capitaines adjudants-majors.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION.

Le personnel d'administration se compose :

D'un Intendant ou Sous-Intendant militaire ;

D'un Adjoint de première classe à l'intendance militaire ;

Du Secrétaire-général archiviste, trésorier, bibliothécaire, conservateur des trophées militaires et commandant l'artillerie de l'Hôtel.

Il y a, en outre, pour l'exécution des services administratifs proprement dits :

Un Directeur;

Huit Adjudants d'administration;

Et un Garde du Génie chargé du casernement.

PERSONNEL DU SERVICE DE SANTÉ.

Le personnel du service de santé se compose :

De deux Médecins principaux de première classe, dont un chef du service;

D'un Pharmacien principal de première classe;

De deux Médecins ordinaires de première classe;

De deux Médecins aides-majors;

Et de six Médecins sous-aides.

SERVICE DU CULTE.

Le service du culte est fait par :

Un Curé ;

Un premier Chapelain ;

Et un deuxième Chapelain.

Tous les dimanches et fêtes, à midi, messe militaire à l'Hôtel.

Et tous les jours, à six heures du matin, messe à la chapelle de l'infirmerie pour les malades.

ORGANISATION ET SERVICE MILITAIRE.

Les militaires invalides sont répartis en divisions de deux cents hommes environ.

Chaque division est commandée par :

Un Chef de division qui a sous ses ordres :

Un Adjudant ;

Un Sous-Adjudant ;

Et autant de Chefs de chambrée que la disposition des localités l'exige.

La première division, composée exclusivement d'officiers, occupe le bâtiment neuf contigu à la partie ouest du bâtiment.

Les divisions dites de *moines lais*, au nombre de trois, se composent de tous les in-

firmes hors d'état de faire aucun service. Ils sont soignés par des servants, sous la surveillance des sœurs hospitalières, et ne sont pas astreints à aller au réfectoire. Ils prennent dans leurs salles le repas qu'on leur apporte.

La dénomination de moines lais date de l'époque où les abbayes étaient chargées d'office de la nourriture et de l'entretien des Invalides.

Moine lais ou moine laïque veut dire ceux qui n'étaient pas engagés par des vœux.

Les Invalides seuls font le service militaire de l'établissement.

SERVICE DES BATIMENTS.

Le service des bâtiments est dirigé par :
Un Architecte ;
Et un Inspecteur-vérificateur.

RÉGIMÉ ALIMENTAIRE.

L'ordinaire des sous-officiers et soldats est réglé conformément aux dispositions du titre V du décret impérial du 25 mars 1811, sauf quelques améliorations importantes.

Chaque militaire invalide reçoit, par jour, six cent quatre-vingt sept grammes et demi de pain, non compris soixante-deux grammes cinq décigrammes pour la soupe ; pour bouilli deux cent-cinquante grammes de viande, et quatre-vingt-treize centilitres de vin.

Par semaine, cinq plats de viande de deux cent-cinquante grammes l'un ; sept fois des légumes verts et cinq fois des légumes secs ; le mardi, un plat de légumes secs à l'huile, trois œufs durs ou deux en omelette ou à la tripe, alternativement.

Le dimanche, une salade assaisonnée avec deux cent-cinquante grammes d'huile pour douze hommes ; enfin, le vendredi, cent-vingt-cinq grammes de fromage.

Le pain est fabriqué dans l'établissement.

Chaque jour, tout est expertisé, pesé, préparé et distribué sous les yeux des officiers militaires, des officiers d'administration de semaine et des sous-officiers et invalides de planton, sous la surveillance du major de l'Hôtel, des officiers de l'intendance et du général commandant.

Les officiers supérieurs sont servis dans leurs chambres.

Les capitaines, lieutenants titulaires et les chefs de division mangent au réfectoire à des tables de douze couverts ; les uns et les autres sont servis en couverts d'argent et en porcelaine.

Le grand nombre des militaires invalides ne permettant pas qu'ils prennent tous ensemble leur repas, ils sont servis ainsi qu'il suit :

Les repas du matin ont lieu à neuf heures et à dix heures.

Les repas du soir à quatre et à cinq heures.

SOLDE DITE DE MENUS BESOINS.

Les militaires invalides reçoivent par mois, à titre de menus besoins, une solde fixée pour chaque grade ainsi qu'il suit :

Colonel,	Fr. 30	•
Lieutenant-Colonel,	24	•
Chef de bataillon,	20	•
Capitaine titulaire, <small>EG.09-2 n°0768</small>	10	•
Lieutenant et Sous-Lieutenant,	8	•
	9.	

Adjudant sous-officier,	6	»
Sergent-major,	5	»
Sergent,	4	»
Capitaine honoraire,	5	333
Lieutenant honoraire,	4	»
Caporal,	3	»
Soldat,	2	»

Les Chefs de chambrée ont une haute-paie de 5 francs.

Il est une autre solde, dite *indemnité de manicros*, accordée sur certificat des officiers de santé en chef, et avec autorisation du conseil d'administration, aux Invalides aveugles, paralysés ou atteints d'infirmités qui ne leur permettent pas de se servir seuls.

Elle se divise en trois classes :

La première est de 6 francs par mois,

La deuxième est de 4 francs,

La troisième est de 3 francs.

On désigne sous le nom de *manicros* les militaires invalides qui, ayant eu le malheur de perdre l'usage de leurs membres, ont besoin d'être aidés ou servis; parce qu'il faut payer ceux qui sont en état de les aider.

Tel est le motif sur lequel est fondée l'allocation de l'indemnité dite de *manicros*.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

Des chauffoirs communs réunissent, comme nous l'avons déjà dit, les Invalides pendant l'hiver. Ils sont constamment entretenus à une bonne température, dès l'heure du lever jusqu'à l'heure du coucher.

Les cours, corridors, escaliers, chauffoirs et latrines sont éclairés au gaz en toute saison, suivant la longueur des nuits.

**GALERIE DES PLANS-RELIEFS DES PLACES
DE GUERRE *.**

L'établissement de la galerie des plans-reliefs des places de guerre est dû au ministre Louvois, désireux de mettre sous les yeux de Louis XIV les plans des places fortes que Sa Majesté faisait construire ou dont elle avait fait les conquêtes.

De 1668 à 1715, il a été établi cinquante places fortes, auxquelles le grand Roi attachait des souvenirs de gloire. Ils furent placés dans la grande galerie du palais des Tuileries qui sert de communication avec le Louvre, où sont aujourd'hui les tableaux. A l'avènement de Louis XIV au trône, on résolut de donner à cette galerie la destination qu'elle a aujourd'hui dans les combles de l'Hôtel des Invalides. Le nombre des plans était alors de cent-vingt environ, plusieurs furent détruits à cette époque.

La loi du 10 juillet 1791, qui a créé le comité des fortifications, chargea un lieutenant-colonel de l'arme du génie de la con-

* Extrait du *Spéctateur militaire* n° 0768 et des *Archives de l'Hôtel impérial des Invalides*.

servation et de l'entretien des bas-reliefs que renferme ce vaste établissement.

Les places dont les galeries renferment aujourd'hui les reliefs sont les suivants :

FRONTIÈRE DU NORD. Bergues, Calais, Gravelines, Saint-Omer, Aire, Douai, Arras, Bouchain, Landrecies, Maubeuge, Avesnes, Château de Ham, la Forteresse du Mont-Valérien.

FRONTIÈRE DU NORD-EST. Rocroi, Sedan, Metz, Bitch, Marsal, Toul, Verdun.

FRONTIÈRE DU RHIN. Strasbourg, Neufbissach, Belfort.

FRONTIÈRE DU JURA. Besançon, Château de Joux.

FRONTIÈRE DES ALPES. Fort l'Ecluse, Grenoble, Fort Barreaux, Briançon, Mont Dauphin, Ambrun.

FRONTIÈRE DE LA MÉDITERRANÉE. Antibes, les Iles Sainte-Marguerite, Saint-Tropez, Toulon, Château d'If, la Citadelle de Saint-Nicolas, Marseille.

FRONTIÈRE DES PYRÉNÉES. Perpignan, Villefranche, Fort-les-Bains, Pratz de Mulla, Bayonne.

FRONTIÈRE DE L'OCÉAN. Brouage, Fort Chapus, Oléron, Saint-Martin-de-Ré, Fort de la Prée, Belle-Isle, Brest, La Couchée, Saint-Michel, Cherbourg.

ALGÉRIE. Constantine.

PAYS ÉTRANGERS. Le Mont - Cenis , la Suisse, le Passage du Pont-de-Lodi, le Siège de la Citadelle d'Anvers, le Siège de Rome.

L'effet que produit la vue de l'ensemble de cette collection sur les visiteurs se traduit, en général, par des expressions de surprise et d'admiration, et, pour en citer un exemple, nous rappellerons les exclamations du plus grand génie moderne :

Le 6 mars 1813, l'empereur Napoléon I^{er} vint visiter la galerie, en compagnie de Marie-Louise, et, en s'arrêtant devant les reliefs de Brest et de Cherbourg, récemment achevés, il s'écria :

« Voilà un beau et magnifique ouvrage!
» C'est beau, c'est très-beau! où est l'Impé-
» ratrice? Allez chercher l'Impératrice, di-
» tes-lui qu'elle n'a rien vu de comparable,
» qu'elle vienne. »

La galerie des plans-reliefs, placée à l'Hôtel des Invalides, unique en Europe, peut à juste titre être considérée comme un véritable musée des fortifications faisant partie de la richesse nationale.

CONDITIONS

EXIGÉES

POUR L'ADMISSION A L'HOTEL.

- 1° Être ancien militaire pensionné ;
- 2° Être amputé, ou avoir des infirmités équivalentes à la perte absolue de l'usage d'un membre, ou bien avoir au moins 60 ans d'âge.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Ministre de la Guerre par l'intermédiaire du Général Commandant la division territoriale.

Toute demande doit être accompagnée •

- 1° D'un acte de naissance ;
- 2° D'un extrait des états de services ;
- 3° D'une copie certifiée du titre d'inscription de la pension ;
- 4° D'un certificat de moralité.

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

UVA. BHSC. LEG.09-2 n°0768

TABLE.

nt-propos.....	5
cription de l'Hôtel et du Tombeau de Napo- léon 1 ^{er}	64
ar funèbre de Sainte-Hélène.....	—
onuments élevés à la mémoire des Gouverneurs...	28
Caveaux de l'Eglise et du Dôme.....	34
Tombeau du maréchal Vauban.....	44
— de Turenne.....	46
Cénotaphe du maréchal Duroc.....	62
— — Bertrand.....	63
Canons et drapeaux, trophées.....	15
Galerie des plans, reliefs des places de guerre.....	104
Colonne de la place Vendôme (explication des bas- reliefs).....	—



UVA BHSC. REG.09-2 n° 9768

PARIS. — Typographie BLOT, rue Jacques de Brosse, 40.